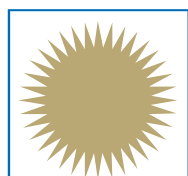
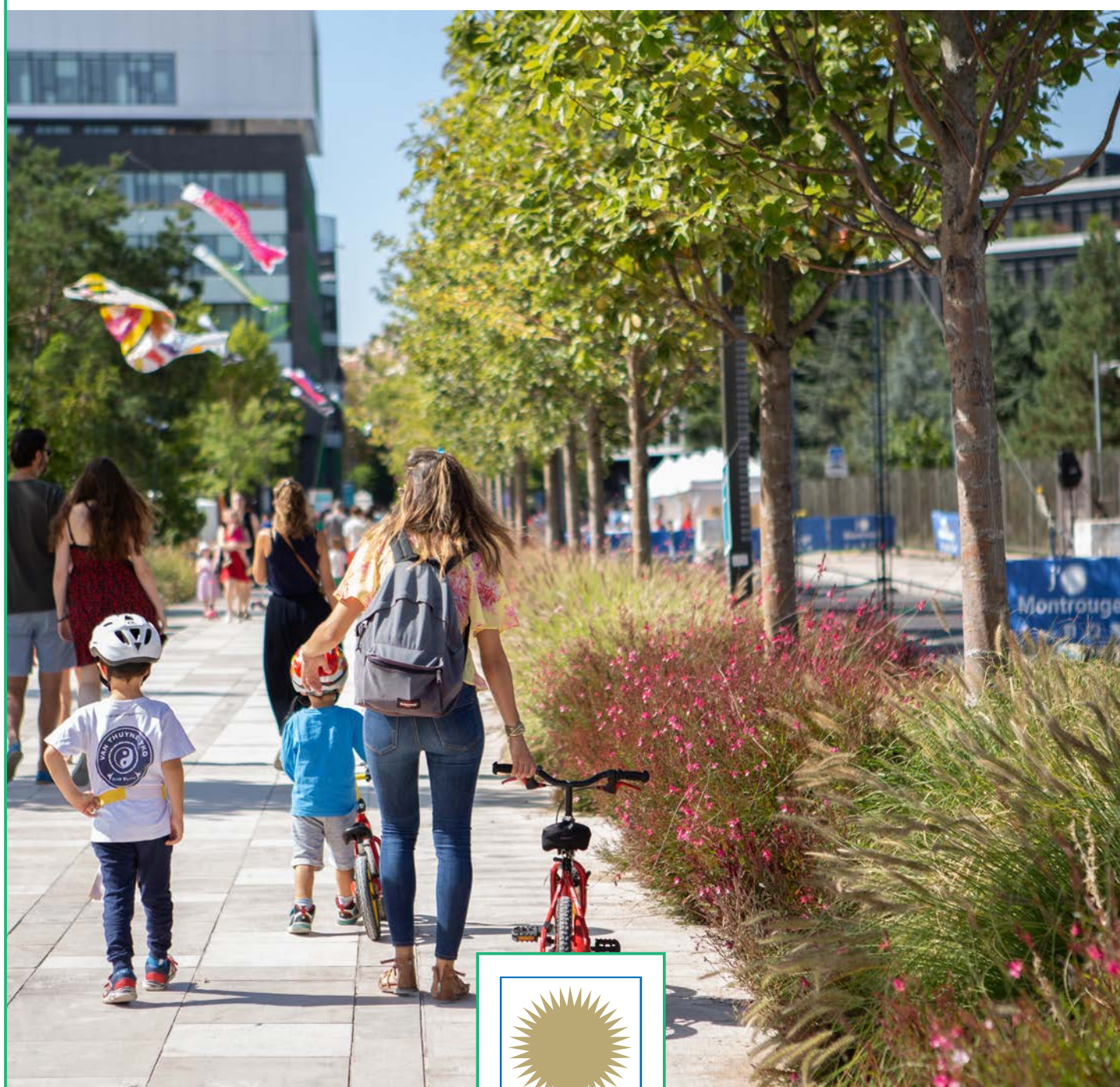


MONTROUGE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉDITION 2024



MONTROUGE
HAUTS-DE-SEINE

PRÉSENTATION DE LA VILLE ET DU TERRITOIRE



MONTROUGE

47 922 HABITANTS AU 1^{ER} JANVIER 2024

Située dans

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE (92)

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

LE TERRITOIRE VALLÉE SUD - GRAND PARIS

LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Composée de

6 QUARTIERS, dotés chacun d'un Comité de quartier



• La **5^{ème}** ville la plus dense de France

• **82 %** : taux d'activité des 15-64 ans

• Une ville conviviale et animée



• Une population satisfaite de sa qualité de vie

95 % des Montrougiens sont satisfaits de **vivre à Montrouge**
(contre **81 %** en moyenne en Région Île-de-France)



• Un tissu économique riche et évolutif

3 marchés et 1 AMAP

Plus de **700 commerces**

9 560 entreprises parmi lesquelles de **grands sièges sociaux***

*Crédit Agricole Immobilier S.A, ST Microelectronics, Pfizer, les Éditions Mondadori, La Croix-Rouge, l'Insee, Médiapost, l'Ademe, l'ASN, TDF et bientôt EDENRED



Étienne Lengereau

Maire de Montrouge
Vice-Président de
Vallée Sud - Grand Paris

Gwénola Rabier

Maire-adjointe
à la Transition écologique
et à la Biodiversité urbaine

ÉDITO

Ce rapport de développement durable pour l'année 2024 reflète notre engagement constant pour faire de Montrouge une ville toujours plus verte, inclusive et résiliente. Grâce à la mobilisation de chacun, nous avons franchi des étapes décisives dans la transformation de notre territoire, en tenant compte des défis environnementaux et sociaux auxquels nous sommes confrontés.

Avec une population désormais de près de 48 000 habitants, Montrouge continue d'avancer vers un avenir où la qualité de vie et la préservation de notre environnement sont au cœur de nos actions.

Le développement durable n'est pas une simple ambition, c'est une réalité que nous façonnons au quotidien, ensemble. Aujourd'hui plus que jamais, nous poursuivons nos efforts pour végétaliser nos espaces, réduire notre empreinte carbone et promouvoir une solidarité active au sein de notre communauté.

Cette année encore, nos réalisations témoignent de cet engagement. En voici quelques exemples concrets :

- **Végétalisation et embellissement des espaces publics** : nous avons poursuivi le réaménagement du **quartier Péri-Ginoux-Gautier** où près de 200 nouveaux arbres ont été plantés et triple la surface des espaces verts. **Le parvis de la station Barbara** a aussi été réaménagé pour offrir un cadre végétalisé agréable, avec 250 m² de massifs et 27 arbres plantés. Les travaux d'agrandissement et d'embellissement du **square Schuman** ont été lancés : ils prévoient notamment la plantation de 131 nouveaux arbres et 80 % de surface végétale supplémentaire. Depuis 2020, c'est plus de 20 % d'espaces verts en plus.

- **Agriculture urbaine et bien-manger** : en 2024, nous avons aménagé **un nouveau jardin partagé** au cœur du quartier Péri-Ginoux-Gautier et **un jardin aromatique au square Messier**. De plus, **toutes nos cantines scolaires appliquent la loi EGAlim**, avec plus de 50 % de produits durables, dont 20 % issus de l'agriculture biologique.

- **Économies d'énergie et réduction des émissions** : Montrouge continue de devenir une ville plus sobre en énergie, en poursuivant **la rénovation de son éclairage public** avec l'installation de luminaires LED dans plusieurs quartiers comme rue de la Vanne et avenue de Verdun. Cela sera intensifié en 2025 avec la mise en place du **Schéma directeur de l'aménagement lumière**. Ces actions permettent de diminuer notre consommation énergétique tout en améliorant notre cadre de vie.

- **Mobilités douces et espaces piétons** : nous facilitons toujours les mobilités actives avec la matérialisation de **590 mètres de pistes cyclables** et l'installation de **85 nouveaux arceaux pour vélos** le long de la rue de la Vanne.

- **Solidarité et inclusion** : nous avons renforcé notre engagement pour l'inclusion avec des initiatives comme la mise en place d'appartements pour les victimes de violences intrafamiliales, en partenariat avec l'association Flora Tristan. Nous avons créé de nombreux réseaux : handicap, précarité... mais aussi mis en oeuvre un volume élevé d'heures d'insertion et de recours à des structures d'aide à l'emploi des personnes présentant un handicap dans nos marchés publics.

Ces réalisations illustrent notre volonté de bâtir une ville durable, où chacun trouve sa place. Nous continuerons à avancer, avec vous, pour répondre aux défis de demain.

Nous vous invitons à découvrir en détail ces actions et bien d'autres dans ce rapport, qui traduit notre vision commune pour un avenir meilleur.

« Le développement durable n'est pas une simple ambition, c'est une réalité que nous façonnons au quotidien, ensemble. »

NOTE D'INTENTION

Conforme au décret et aux recommandations du Ministère de la Transition Écologique, ce rapport sur la situation en matière de développement durable présente de manière synthétique les actions menées sur notre territoire. L'objectif n'est pas l'exhaustivité, mais la mise en cohérence des politiques publiques pour éclairer les décisions du débat d'orientations budgétaires au regard des 5 grandes finalités du développement durable :

- **Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère.**
- **Préserver la biodiversité, les milieux naturels et les ressources.**
- **Renforcer la cohésion sociale et solidaire entre les territoires et les générations.**
- **Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains.**
- **Favoriser les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.**

Toutes nos réalisations s'inscrivent **dans les objectifs de développement durable (ODD)** définis dans l'Agenda 2030 des Nations unies, adopté en septembre 2015. Ce référentiel international et national pour la mise en œuvre du développement durable permet de repenser les engagements locaux en matière de développement durable en les intégrant à une dynamique mondiale.

Les 17 ODD se déclinent en 169 cibles ou sous-objectifs. Le site <https://www.agenda-2030.fr> précise chacun des objectifs et détaille les différentes cibles.

Les objectifs de développement durable sont un appel à l'action de tous les pays afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Les collectivités ont leur rôle à jouer.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



SOMMAIRE

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Montrouge, ville belle, verte et durable | P7 |
| 1. Végétaliser et embellir | P8 |
| 2. Protéger et entretenir le patrimoine | P14 |
| Montrouge, ville sobre en énergie et respirable | P19 |
| 1. Poursuivre les rénovations énergétiques | P20 |
| 2. Optimiser l'éclairage public | P22 |
| 3. Faciliter les mobilités actives | P23 |
| Montrouge, ville comestible | P25 |
| 1. Poursuivre le déploiement de l'agriculture urbaine | P26 |
| 2. Favoriser le bien-manger | P28 |
| Montrouge, ville citoyenne et contributive | P31 |
| 1. Encourager et renforcer la participation des habitants aux décisions | P32 |
| 2. Inciter au civisme et lutter contre les incivilités | P35 |
| 3. Offrir une ville citoyenne et attractive | P36 |
| Montrouge, ville attentive et solidaire | P37 |
| 1. Répondre aux urgences économiques, sociales et sanitaires | P38 |
| 2. Améliorer l'accès aux soins pour tous et sensibiliser aux questions de santé publique | P41 |
| 3. Accroître la solidarité et l'inclusion | P43 |
| Montrouge, ville épanouissante | P45 |
| 1. Encourager l'émancipation sociale | P46 |
| 2. Déployer une offre culturelle pour tous | P48 |
| 3. S'épanouir par le sport | P50 |
| 4. Renforcer les liens entre les générations | P52 |
| Montrouge, ville éco-responsable | P53 |
| 1. Mettre en place un budget vert | P54 |
| 2. Veiller à des marchés publics éco-responsables | P55 |
| 3. Appliquer en interne l'éco-responsabilité | P56 |

LEXIQUE

Biodiversité : recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries...) ainsi que toutes les relations et interactions (coopération, prédation, symbiose...) qui existent entre les organismes vivants eux-mêmes et entre ces organismes et leurs milieux de vie.

Désimperméabilisation : processus consistant à restaurer ou à favoriser la perméabilité d'une surface, généralement du sol, en éliminant les revêtements imperméables tels que le béton ou le bitume. Il vise à rétablir la capacité du sol à absorber l'eau, favorisant ainsi la régulation naturelle des eaux de pluie et la préservation des écosystèmes.

Décarboner : réduire ou éliminer la dépendance aux combustibles fossiles, comme le charbon, le pétrole et le gaz, pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et l'impact sur le changement climatique.

Densité heureuse : façon dont la ville peut être aménagée de manière à offrir à une population nombreuse sur un territoire une bonne qualité de vie : convivialité, mobilité durable, accès à des services publics de proximité à moins de 15 minutes à pied...

Développement durable : mode de développement visant à satisfaire les besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins, en équilibrant les aspects économiques, sociaux et environnementaux pour garantir une amélioration de la qualité de vie tout en préservant la planète.

Économie circulaire : économie qui vise à minimiser le gaspillage des ressources en favorisant la réutilisation, le recyclage, la réparation et la régénération des produits et des matériaux, tout en réduisant l'impact environnemental de la production et de la consommation.

Îlot de chaleur : zone urbaine aux températures plus élevées par rapport aux zones environnantes, résultant principalement des activités humaines, de la densité des bâtiments, de l'absorption et de la libération de chaleur par les surfaces urbaines.

Mobilité durable : modes de déplacement favorisant la marche, le vélo, les transports publics et les véhicules électriques pour minimiser l'impact sur l'environnement et améliorer la qualité de vie en ville.

Sécurité alimentaire : garantie de l'accès de tous les individus à une alimentation suffisante, nutritive et sûre, ainsi que de la disponibilité de ressources alimentaires de manière durable, pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population.

Montrouge
labellisée



Montrouge engagée avec



MONTRouGE, VILLE BELLE, VERTE ET DURABLE

La nature en milieu urbain est essentielle : elle améliore la qualité de vie des citoyens, purifie l'air en absorbant le CO₂, favorise la biodiversité locale et réduit les effets d'îlot de chaleur. De plus, elle sensibilise les habitants à la préservation de l'environnement, la durabilité et la protection de notre planète pour les générations à venir.

C'est pourquoi, **Montrouge s'engage activement dans la transformation de ses espaces publics, en intégrant toujours plus de nature et de biodiversité dans son paysage urbain.**

Grâce à des investissements conséquents, la Ville poursuit sa végétalisation et son embellissement. En 2024, elle a livré des rues plus végétalisées et des espaces verts réaménagés comme l'avenue de la République Nord, la rue de la Vanne, un square Renaudel plus vert et plus frais, des jardins d'angles réaménagés et ouverts à tous (Descartes/Raymond et Molière/Verdun)... En parallèle, la Ville a lancé le projet d'agrandissement et d'embellissement du square Schuman et la création de nouveaux espaces verts notamment au 127 avenue République et au 80 avenue Verdier.

Ces initiatives contribuent à améliorer la qualité de vie à Montrouge, à lutter contre les effets d'îlots de chaleur, à favoriser la biodiversité et à offrir des espaces de détente.

600

nouveaux arbres plantés
par la Mairie dans le
cadre de son "Plan
Arbres" d'ici 2026.

+22%

d'espaces verts et
d'agriculture urbaine
à Montrouge
entre 2017 et 2022.

30 kg

de CO₂ captés par un
arbre chaque année

Les objectifs de développement durable ciblés :



AVANT



L'avenue de la République
Direction Paris

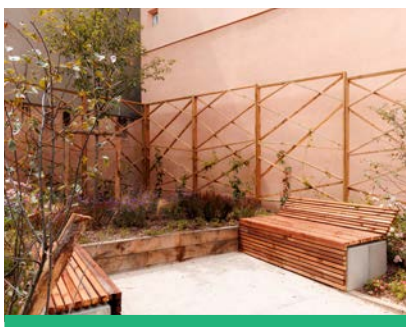
APRÈS



L'avenue de la République
après son réaménagement



La rue de la Vanne apaisée
et végétalisée



Le nouveau jardin d'angle
Descartes/Raymond embelli,
ouvert à tous

1. VÉGÉTALISER ET EMBELLIR

- **Inauguration de la nouvelle avenue République au Nord végétalisée et apaisée** (septembre 2024). Cette rénovation améliore grandement l'environnement et l'esthétique de la rue. Elle permet de rafraîchir la ville, de lutter contre les îlots de chaleur et aussi de finaliser la liaison verte qui relie désormais les Allées Jean Jaurès et la porte de Paris.

- Création d'une promenade plantée avec 17 nouveaux arbres ;
- Désimperméabilisation de 370 m² ;
- Végétalisation de 315 m² de vivaces en strate basse ;
- Pose d'un nouveau revêtement en dallage clair pour lutter contre les îlots de chaleur ;
- Circulation apaisée (lire page 23) ;
- Montant des travaux : 1,5 million d'euros dont 715 155 € pris en charge par la Ville de Montrouge.

- **Livraison et inauguration de la nouvelle rue de la Vanne végétalisée et apaisée** (septembre 2024). Cette rénovation transforme complètement la circulation et l'esthétique de la rue et du quartier. Elle permet de rafraîchir la ville et de lutter contre les îlots de chaleur.

- Création d'une promenade plantée avec 85 nouveaux arbres ;
- Désimperméabilisation de 2 040 m² (dont 1 120 m² d'espaces verts, 330 m² de pavés à joints enherbés et 590 m² de pavés à joints gravillons, 1 120 m² de surface végétalisée en strate basse) ;
- Pose d'un nouveau revêtement en dallage clair pour lutter contre les îlots de chaleur ;
- Circulation apaisée : création d'une piste cyclable sécurisée (lire page 23) ;
- Rénovation de l'éclairage de rue (lire page 20) ;
- Montant des travaux financés par Vallée Sud Grand Paris et la Ville de Montrouge : 5 631 600 € TTC. Ce projet a également bénéficié de près de 1,4 million € de subventions provenant de la DSIL, de l'AESN, de la Région IDF pour les aménagements cyclables, et du SIPPÉREC.

- **Livraison du nouveau jardin d'angle Descartes/Raymond, calme, plus végétalisé et désormais ouvert à tous** (juin 2024) traduisant la volonté de la Municipalité de verdir la ville et de rendre l'espace public aux Montrougiens.

- Densification végétale : plantation de 5 arbres, 68 arbustes, 470 vivaces, 13 plantes grimpantes sur claustra du côté des façades d'habitation ;
- Création d'un nouvel espace favorisant la biodiversité : bain à oiseau, végétalisation diversifiée...
- Installation de mobilier urbain : bancs...
- Montant des travaux : 97 000 €.



Des enfants sous les brumisateurs du square Renaudel rénové



Le jardin d'angle Molière-Verdun ouvert sur l'espace public



La place Théophile Gautier végétalisée



La rue Gabriel Péri rénovée

- **Livraison du square Renaudel rénové, végétalisé et rafraîchi** (mai 2024) :
 - Déminéralisation et désimperméabilisation des sols pour plus de fraîcheur et de biodiversité : création de prairies fleuries, de nouveaux espaces engazonnés, plantation d'arbustes permettant ainsi une diversification de la flore et une meilleure infiltration des eaux pluviales, ce qui permet de rendre les sols plus fertiles ;
 - Installation d'un réseau d'arrosage automatique ;
 - Installation de jeux d'eau composés de dalles de brumisation permettant d'apporter de la fraîcheur l'été et d'amuser les enfants.
- **Livraison du jardin d'angle Molière/Verdun traversant et ouvert sur l'espace public** (livraison en septembre 2024) :
 - Plantation d'arbres et de massifs qui aident à lutter contre les îlots de chaleur ;
 - Mise en place de cheminements à la fois fonctionnels et graphiques pour inviter les usagers à la détente ;
 - Installation d'une pergola végétale pour profiter de l'ombrage et de mobiliers de repos.
- **Finalisation des travaux des 3 projets de rénovation de voiries permettant de renforcer la présence de la nature et la lutte contre les effets du changement climatique** :
 - **Quartier Péri-Ginoux-Gautier** (travaux en cours de finalisation - livraison 1^{er} trimestre 2025) :
 - Plantation de 317 arbres en terre ou en bac ;
 - Végétalisation de 2 517 m² en strate basse ;
 - Désimperméabilisation de l'espace public ;
 - Création de larges promenades arborées et végétalisées rue Gabriel Péri et avenue Henri Ginoux sécurisant la promenade des piétons et permettant un accès valorisé aux commerces ;
 - Rénovation de la place Théophile Gautier avec des terrasses végétalisées, agréables et de qualité esthétique, rénovation de l'éclairage de la rue créant ainsi une ambiance lumineuse douce et apaisée ;
 - Rénovation et végétalisation des squares en cœur d'îlot (square Bouzerait et square des Oliviers) ;
 - Création d'un cheminement ludique pour les enfants, d'un jardin de la biodiversité ;
 - Création de pistes cyclables sécurisées ;
 - Diversification et multiplication des commerces.



Le parvis de la station Barbara aménagé



L'avenue de Verdun réaménagée



De nombreuses ambiances végétales dans le futur square Schuman



Un mur végétal dans le futur square Schuman au 51 avenue de la République

- **Parvis de la station Barbara** (travaux en cours - livraison 1^{er} trimestre 2025). Le projet prévoit :
 - Végétalisation de 250 m² de massifs et de 864 m² en strate basse ;
 - Plantation de 27 arbres et de 15 arbrisseaux ;
 - Installation de nouveaux bancs et de l'arrosage automatique par goutte à goutte ;
 - Désimperméabilisation de 816 m² ;
 - Rénovation de l'éclairage ;
 - Pose d'un nouveau revêtement avec un dallage au sol clair avec des pierres blondes de qualité pour réduire les effets des îlots de chaleur ;
 - Installation d'un kiosque ;
 - Mise à disposition de 39 emplacements pour les vélos...
- **Avenue de Verdun** (travaux en cours - livraison 1^{er} trimestre 2025). Le projet prévoit :
 - Désimperméabilisation de tous les pieds d'arbres et des places de stationnement ;
 - Réduction de la vitesse dans la rue ;
 - Création de bandes plantées offrant une diversité de vivaces et d'arbustes
 - Réfection des trottoirs en enrobés clairs pour réduire les effets d'îlot de chaleur ;
 - Rénovation de l'éclairage de la rue.
- **Lancement du projet d'agrandissement et d'embellissement du Square Schuman** (démarrage des travaux en août 2024 – livraison en 2026).
 - Acquisition des immeubles au 47-49 avenue de République pour démolition afin d'agrandir le parc (décembre 2024). Montant : 6 815 000 € ;
 - Acquisition puis démolition de l'ancienne imprimerie au 14-16 rue Sadi Carnot pour agrandir le parc (début 2024). Montant : 1 745 000 € ;
 - Intensification de la végétalisation : plantation de 131 nouveaux arbres, végétalisation de 4 300 m² (+ 80 %), augmentation de la surface de pleine terre de 1600 m² (+ 90%), création de 450 m² de gazon accessible au public...
 - Création de nombreuses ambiances végétales et tableaux colorés odorants et tactiles (la place des marronniers, la vallée des fleurs, le sous-bois des curiosités, la clairière enchantée et ses jeux pour enfants, le chemin du sous-bois, les traverses des sauges et des roses, le passage japonais...) ;
 - Embellissement du jardin de la Roseraie (située en face de la rue Gabriel Péri) ;
 - Création d'un mur végétal de 380 m² qui habillera le mur pignon du 51, avenue de la République ;
 - Création d'un restaurant-pagode entouré d'un bassin naturel abritant de nouvelles essences de végétaux et enrichissant la biodiversité et rendant la ville plus fraîche ;
 - Installation d'une œuvre d'art rafraîchissante de l'artiste Didier Marcel « Les citrons versatiles » ;
 - Installation d'une pergola végétalisée sur le parvis de l'église ;
 - Rénovation de la rue Gabriel Péri pour relier le quartier végétalisé Péri-Ginoux-Gautier au square Schuman et favoriser les mobilités douces (travaux commencés en août 2024) ;
 - Rénovation du parvis de l'église.



Le futur parc du 127, avenue de la République



La future place du 8 mai 1945



La future place Paul Bert

- **Lancement du projet de création d'un parc de 1 300 m² au niveau du 127 avenue de la République** (réunion publique le 14 mai 2024), véritable trait d'union végétal entre ce parc, l'avenue de Verdun et la station Barbara.
 - Démolition d'un immeuble de bureaux pour végétaliser et valoriser le patrimoine de la maison blanche.
 - Un îlot de fraîcheur et de végétation :
 - plantation de 25 arbres supplémentaires dans le parc (érable, figuier, néflier, épicéa, chênes, frênes blancs) ;
 - création d'ambiances végétales (arbres, arbrisseaux et bosquets) ;
 - création d'un bassin de 100 m² d'eau courante mise en mouvement grâce à un système de fontainerie, des petites cascades et des bouillonnements (bassin bordé de nymphéas, d'iris, de cheminements en pierre claire).
 - Végétalisation et réaménagement de la place du 8 mai 1945 :
 - aménagement de 800 m² d'espaces verts et publics pour la place ;
 - plantation de 13 arbres supplémentaires dans la même palette que ceux du parc, des massifs plantés bordés de pavés enherbés ;
 - installation d'une terrasse abritée par une pergola ornée de plantes grimpantes ;
 - La création du Carré des artisans et des créateurs d'art de 300 m² ;
 - Montant des travaux : 9 millions d'euros financés par Vallée Sud Grand Paris et la Ville de Montrouge en tenant compte de l'achat du foncier.
- **Lancement du projet d'aménagement des avenues Verdier et de la Marne et des rues Camille Pelletan et Paul Bert avec Vallée Sud-Grand Paris** :
 - Démolition d'une habitation pour libérer l'espace pour le végétaliser.
 - Développement des espaces verts :
 - plantation de 73 arbres et d'espèces adaptées au milieu urbain et aux voies cyclables et piétonnes ;
 - création d'une place-parc Paul Bert de 1 275 m² dont la moitié désimperméabilisée (24 arbres de grande hauteur, des massifs plantés), dallage clair en pierre calcaire des trottoirs.
 - Rénovation des voies et des trottoirs :
 - pour favoriser les mobilités douces : développement des pistes cyclables, élargissement et sécurisation des circulations piétonnes ;
 - pour lutter contre les îlots de chaleurs : éclaircissements des revêtements des sols.
 - Rénovation de l'éclairage public par la Ville.



Le projet des Halles de Montrouge



Un futur jardin de la biodiversité
place Théophile Gautier



Le nouveau parc canin
Parc Jean-Loup Metton

- **Lancement du projet des Halles de Montrouge** (réunion publique en décembre 2023), un véritable nouveau quartier qui laissera une grande place au végétal.

- Création de 4 300 m² d'espaces publics dont 3 400 m² d'espaces végétalisés :
 - Création de 1 000 m² de pleine terre supplémentaire ;
 - Création d'un espace public boisé ;
 - Aménagement d'un cheminement piéton enherbé ponctué de bancs et différents lieux de rencontre qui reliera les avenues de la Marne et Pierre Brossolette ;
 - Création d'un bassin de 80 m².

- Création d'un quartier avec des équipements publics dont une nouvelle crèche de 60 berceaux, un marché couvert, un espace culturel et événementiel ;

- Création d'un quartier à vivre avec des appartements de conception bioclimatique pour tous (270 nouveaux logements dont 30 % de logements sociaux), de commerces...

- Rénovation des logements sociaux existants (SOHP) avec isolation thermique et création de balcons.

- **Aménagement d'un jardin de la biodiversité au cœur du projet Péri-Ginoux-Gautier.** 500 m² d'espaces verts dédiés à la protection du vivant pour favoriser le développement de la petite faune et de la flore :

- Un jardin fermé uniquement accessible dans un cadre pédagogique ;
- Création d'une prairie et de pelouse favorisant la végétation lente ;
- Création d'un sous-bois renforçant et complétant la biodiversité actuellement présente et installation d'abris pour les animaux : hérissons, oiseaux...
- Une palette végétale illustrant la flore indigène d'Île-de-France, adaptée au climat, au sol et aux conditions locales ;
- Montant des travaux : 80 000 €.

- **Livraison d'un nouveau parc canin au Parc Jean-Loup Metton** dans le cadre des Budgets participatifs Montrougiens (décembre 2023) ;

- **Poursuite du « plan Arbres » pour agir sur la qualité de l'air, les îlots de chaleur et plus largement en faveur de la biodiversité en ville ;**

- **Plantation de plus de 200 arbres**, notamment avenue Ginoux et rue Péri, station Barbara et rue de la Vanne ;

- **Réalisation d'un diagnostic phytosanitaire des arbres des parcs et squares en 2023** : 785 arbres diagnostiqués, remplacement de 58 arbres morts sur les voiries, dans les squares et les écoles (plus de 3 200 arbres répertoriés, géolocalisés et diagnostiqués en quatre ans).



Un permis de végétaliser



Un nichoir à mésanges pour offrir un habitat aux oiseaux



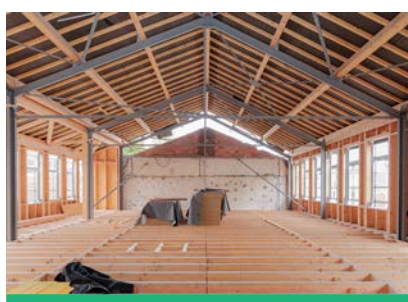
La remise des prix du concours «Montrouge, Ville Verte et Fleurie»

- **Poursuite de la mise en place des Permis de végétaliser sur la ville afin d'accroître la végétalisation de l'espace public et sensibiliser les Montrougiens.** Les habitants qui le souhaitent peuvent cultiver un petit espace vert dans leur quartier. Actuellement, la Ville compte 24 Permis de végétaliser (+2 en 2024). Les riverains de la rue Marie Debos ont sollicité la Mairie pour l'installation de deux bacs dans leur rue.
- **Poursuite du « Plan interstices ».** Retrait des sols souples et plantations de pieds d'arbres sur l'avenue Maurice Arnoux, la rue Louis Rolland et la rue Marcelin Berthelot.
- **Poursuite du « Plan Prairies fleuries » pour favoriser la présence des insectes pollinisateurs essentiels au maintien d'un cycle naturel en ville.** La Ville poursuit l'entretien des prairies existantes durant toute l'année.
- **Poursuite du « Plan Nichoirs » pour offrir un habitat aux oiseaux de ville :** 71 nichoirs à oiseaux sont installés dans les squares, parcs et cours d'écoles à Montrouge. Tous sont certifiés par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). La Ville effectue l'entretien et le remplacement des nichoirs si besoin.
- **Poursuite du fleurissement durable avec le remplacement de nombreux massifs d'annuelles par des massifs de vivaces et des bulbes.** Cette trame forte d'arbustes et de vivaces permet d'avoir à la fois une grande diversité d'essences favorables à la biodiversité, tout au long de l'année.
- **Organisation du concours « Montrouge Ville Verte et Fleurie »** pour inviter les habitants à participer au fleurissement de la ville...
- **Nouvelle édition du festival Inspirations Végétales (juin 2024) pour rassembler les Franciliens autour des thèmes de la végétalisation et du rafraîchissement de la ville.** Au programme de ces deux jours, des ateliers, des conférences autour de l'adaptation au changement climatique pour permettre à la nature de retrouver ses fonctions et créer une ville apaisée ; un marché et des animations gratuites pour permettre aux participants de découvrir l'agriculture urbaine et la biodiversité et comprendre comment chacun peut verdir la ville à son échelle.
- **Poursuite du plan de sobriété (septembre 2022) sur le volet consommation de l'eau**
- **Gestion intégrée des eaux pluviales** pour éviter l'arrosage, arrosage automatique, sondes tensiométriques, goutte à goutte...

2. PROTÉGER ET ENTREtenir LE PATRIMOINE



La Table du CAM, le nouveau restaurant au Cercle Athlétique de Montrouge



Les travaux de rénovation énergétique à l'école Rabelais



L'école Berthelot rénovée

- **Lancement des travaux de la 1^{ère} école vertueuse au sein du groupe scolaire Rabelais** : travaux d'isolation et de chauffage dans les classes (lire page 21).
- **Travaux dans l'école maternelle Berthelot**
 - Réalisation des peintures ;
 - Pose d'un nouveau sol ;
 - Remplacement des éclairages conventionnels par des appareillages et ampoules à LED.
- **Livraison du club house et du restaurant au Cercle Athlétique de Montrouge *La Table du CAM*** (septembre 2024) :
 - Ouverture du restaurant depuis l'espace public : une signalétique forte et accueillante depuis l'avenue Marx Dormoy ;
 - Rénovation du bâtiment avec des matériaux qualitatifs renouant avec l'esprit Art déco originel : mosaïque dorée sur l'enseigne, détails métalliques anthracites, menuiseries et couleurs harmonisées...
 - Réalisation de travaux d'isolation thermique du bâtiment pour une moindre consommation énergétique ;
 - Création d'un restaurant de 325 m² avec un rooftop entièrement accessible.
- **Lancement des travaux en vue de la création d'un jardin d'enfant « L'escale enchantée » au 19 avenue Gambetta** (travaux en cours - ouverture le 6 janvier 2025) :
 - Fusion des jardins d'enfants Ginoux et Boileau ;
 - Capacité d'accueil de 58 berceaux ;
 - Création d'un accès PMR depuis la rue avec une rampe végétalisée ;
 - Réaménagement d'une terrasse de jeu pour les enfants de 293 m² avec la moitié de la terrasse végétalisée (pelouse, bac d'agriculture, plante arbustive) ;
 - Mise en place d'un système de chauffage (PAC) et de ventilation moderne et économe ;
 - Création d'une cuisine de préchauffage avec des équipements économes ;
 - Mise en place d'équipement de robinetterie économe en eau.



Les travaux de création de la Maison des seniors au 61 place Jules Ferry

- Lancement des travaux en vue de la création de la Maison des Seniors (travaux en cours - ouverture 1^{er} trimestre 2025)

- Rénovation et réaménagement de l'ensemble du bâtiment avec une augmentation de + 110 m² de la surface en vue de proposer de nouvelles activités et services, capacité d'accueil jusqu'à 200 personnes ;
- Rénovation et isolation de l'ensemble du bâtiment de la façade (par l'intérieur sur les murs périphériques extérieurs et depuis l'extérieur sur les murs du patio) ;
- Création de nouvelles salles dans l'ensemble du sous-sol et au 1^{er} étage ;
- Création d'un ascenseur, mise en accessibilité totale du bâtiment ;
- Remise en conformité de l'ensemble de la ventilation, du désenfumage et du chauffage ;
- Étanchéité du sous-sol et isolation par l'extérieur avec mise en place d'un drain périphérique.

- Rénovation des enrobés de chaussées et des accotements pour sécuriser tous les déplacements et entretenir la voirie municipale : 3 258,50 m² de voies rénovées en 2023 et 2 349 m² en 2024 :

- Quartier Ferry-Buffalo : avenue du Fort, avenue Ginoux de la rue Descartes à l'avenue Marx Dormoy, rue Victor Basch ;
- Quartier du Vieux Montrouge : avenue Ginoux de la rue Blanche à Estienne d'Orves, rue Amaury Duval ;
- Quartier Jean Jaurès : avenue Verdier, 102 à 106 avenue Jean Jaurès ;
- Quartier Portes de Montrouge : rue Marie Debos ;
- Quartier Plein Sud : rue Molière de la rue Fénelon à l'avenue de la République, avenue de la Marne de la rue Roger Salengro à Jules Guesde.

- Signature d'une nouvelle convention de coopération entre Montrouge et Paris pour mener de concert 3 grands projets d'aménagement urbain : une entrée de ville plus fonctionnelle au niveau de la Porte d'Orléans, une nouvelle place à l'entrée du Cimetière de Montrouge, un boulevard Romain Rolland végétalisé avec des circulations douces et création d'un mur anti-bruit avenue du D' Lannelongue.



Le Festival Inspirations Végétales

- Montrouge distinguée pour sa qualité de vie et son accessibilité dans le palmarès annuel *Le Parisien* classant les 36 communes des Hauts-de-Seine selon des critères de cadre de vie.



- Lancement de l'enquête publique du Plan local d'urbanisme intercommunal sous l'égide de Vallée Sud - Grand Paris qui traduira le projet politique d'aménagement et de développement durable du territoire pour les 10 à 15 prochaines années :
 - Objectifs : conforter l'attractivité et le rayonnement du territoire ; améliorer le cadre de vie de tous les habitants et des actifs ; amplifier les actions du territoire sur la transition écologique, le renforcement de la trame verte et la préservation de la biodiversité.

PERSPECTIVES

- **Plantation de plus de 600 arbres entre 2021 et 2026** pour poursuivre la végétalisation de la ville.
- **Poursuite du projet d'agrandissement et d'embellissement du square Schuman.**
- **Lancement des travaux relatifs à l'aménagement des avenues Verdier et de la Marne et des rues Camille Pelletan et Paul Bert avec Vallée Sud Grand Paris.**
- **Lancement des travaux de création de la Maison de parentalité, de la rénovation de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et du jardin d'enfants des Oliviers.**
- **Création d'une placette piétonne et végétalisée** à l'angle du 80, avenue Verdier et du 3, rue Camille Pelletan.
- **Création de la première rue-jardin, rue Sadi Carnot.**
- **Uniformisation progressive de la couleur du mobilier urbain (RAL 7022)** qui renforcera l'identité visuelle de la ville.
- **Création du Conseil de l'adaptation de Montrouge** pour construire collectivement un plan d'adaptation aux changements climatiques pour la ville.
- **Lancement des études avec la Ville de Paris pour créer une entrée une ville** plus fonctionnelle au niveau de la Porte d'Orléans, une nouvelle place à l'entrée du Cimetière de Montrouge, un mur anti-bruit avenue Dr Lannelongue, un boulevard Romain Rolland végétalisé.
- **L'inauguration de la Maison des seniors.**



ISO 50001
ENERGY MANAGEMENT

Labellisation ISO 50001

MONTRouGE, VILLE SOBRE EN ÉNERGIE ET RESPIRABLE

La Ville multiplie les efforts pour réduire ses émissions et sa consommation d'énergie. **Elle vient d'ailleurs d'obtenir la labellisation ISO 50001 et poursuit en ce sens le déploiement du système de management de l'énergie (SME) visant une réduction de consommation à 40% d'ici 2030.**

Parmi les actions structurantes à venir sur l'éclairage public, la Ville de Montrouge attribuera en 2025 **un marché public de performance pour la mise en œuvre de son schéma directeur lumière** ayant pour objectif de déboucher sur un plan d'actions de remplacement du patrimoine d'éclairage public par un matériel plus économe, plus esthétique et meilleur pour la biodiversité.

Enfin, **elle continue à promouvoir activement les mobilités douces** pour apaiser la ville.

L'avenue de la République Nord, la rue de la Vanne, les aménagements dans le quartier Péri-Ginoux-Gautier comptent parmi les belles réalisations de l'année 2023/2024 pour des espaces publics adaptés au changement climatique.

3

stations de métro

11

lignes de bus

1 navette Bus

100 %

électrique
Montbus

12

stations Velib'

20,5 km

de pistes cyclables
(+ les contre-sens
cyclables)

32

bornes de
recharges
électriques

Les objectifs de développement durable ciblés :





La mise aux normes énergétiques
des bâtiments municipaux

1. POURSUIVRE LES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

- **Labellisation de la Ville de Montrouge ISO 50001 et poursuite du déploiement d'un système de management de l'énergie (SME)** plus contraignant en lien avec les obligations réglementaires fixées par la loi ÉLAN et le décret tertiaire visant une réduction de consommation à 40 % d'ici 2030 sur l'ensemble des bâtiments communaux de plus de 1 000 m², de 50 % d'ici 2040 et de 60% d'ici 2060
 - Réalisation en cours des audits énergétiques des bâtiments de plus de 1 000 m² (ce qui représente 55 bâtiments dont 8 établissements scolaires) ;
 - Sensibilisation dans les écoles de la ville par voie d'affichage pour rappeler les éco-gestes : éteindre les lumières en sortant d'une pièce, bien fermer les fenêtres, ne pas dépasser les 19 degrés ambiants...
- **Poursuite du plan de sobriété et de solidarité énergétiques lancé en 2022 (réduction des consommations d'énergie et d'eau)**
 - Baisse de 25 % entre 2019 et 2023 de la consommation d'énergie depuis la mise en place du SME ;
 - Pour réduire la consommation du chauffage :
 - Réduction de la température à 19°C dans les bâtiments publics, écoles élémentaires, à 20°C dans les maternelles, à 21°C dans les structures Petite enfance suivant les règles et normes établies par les organismes de tutelle de chaque équipement ;
 - Décalage de la chauffe hivernale en fonction des températures ambiantes ;
 - Accélération du schéma directeur de l'énergie et notamment du plan d'isolation thermique ;
 - Mise en place d'un plan quinquennal d'investissement sur l'ensemble de notre système de chauffage et de ventilation ;
 - Mise en place d'équipements de déstratification de l'air : installation sur 3 gymnases réalisée et en cours de déploiement pour le reste des équipements ;
 - Achèvement de l'installation de chaudières à basse température ou à condensation.



L'école Berthelot rénovée

- Pour produire et chauffer localement :

- **Lancement d'une étude approfondie sur la géothermie à Montrouge** pour développer l'usage d'une énergie de chauffage durable dans les collectifs des logements sociaux, privés et équipements de la Ville ainsi que les entreprises, notamment afin de remplacer ou compléter l'utilisation d'énergies fossiles ;
- **Expérimentation du chauffage numérique dans le cadre des travaux de rénovation de l'école Rabelais ;**

- Quelques exemples de travaux d'améliorations énergétiques réalisés en 2024

- **Écoles maternelle et élémentaire Rabelais, l'accueil de loisirs Delerue et gymnase Rabelais** avec un important programme de rénovation énergétique notamment le remplacement de la chaufferie actuelle par une pompe à chaleur, l'isolation des deux écoles, le réaménagement complet du centre de loisirs, la mise en place d'une technologie innovante, l'école maternelle avec le chauffage par la data et l'installation de radiateurs numériques, l'isolation des murs, le remplacement de l'ensemble du réseau de chauffage, la pose de films solaires sur les vitres. Travaux d'étanchéité. Montant des travaux en 2023 : 3,8 millions €

• École maternelle Berthelot

- Rénovation de l'école avec réalisation des peintures et pose d'un nouveau sol ;
- Remplacement des éclairages conventionnels par des appareillages et ampoules à LED ;

• École élémentaire Briand

- Installation de stores bannes sur la façade extérieure ;
- Etanchéité de la toiture, terrasse et réfectoire.

• École élémentaire Queneau

- Interventions sur la toiture pour régler les problèmes d'infiltration d'eau ;
- Mise en sécurité de menuiseries extérieures (portes et fenêtres) ;
- Réalisation d'une économie d'énergie (gaz et électricité) de 31%.

- Réalisation des travaux d'étanchéité des toits des écoles Berthelot, Buffalo et du centre de loisirs de Villelouvre (2024).

- **Poursuite du plan d'actions sur la mesure de la qualité de l'air dans les bâtiments communaux.** Ce plan d'actions concerne l'évaluation des moyens d'aération de certains établissements publics et privés recevant du public. Une révision de ce plan est en cours à la suite de l'évolution réglementaire du 27 décembre 2022.

2. OPTIMISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



La réduction de l'éclairage public place Théophile Gautier



La mise en place généralisée de la technologie LED

- Mise en place d'un nouvel éclairage public plus esthétique et moins énergivore

- Dans le quartier Péri-Ginoux-Gautier ;
- Rue de la Vanne et Thalheimer ;
- Sur le parvis de la station Barbara et avenue Verdun ;
- Rue Guillot ;
- Rue Raoul Pugno ;
- Avenue de la République Nord, de la rue Rabelais au boulevard Romain Rolland.

- Poursuite du plan de sobriété et de solidarité énergétiques (septembre 2022) pour réduire notre consommation de l'éclairage public :

- **Réduction de l'intensité lumineuse en ville** : 1 ampoule sur 4 seulement désormais allumée avenue de la République dès 19h (depuis 2022) ;
- **Lancement d'un marché public de performance pour la mise en œuvre du schéma directeur de l'aménagement lumière** ayant pour objectif de déboucher sur un plan d'actions de remplacement du patrimoine d'éclairage public par du matériel plus économe (technologie LED, abaissement de la puissance en cœur de nuit...);
- **Généralisation de l'éclairage D.A.L.I.**

- Lancement du projet d'aménagement des avenues Verdier et de la Marne et des rues Camille Pelletan et Paul Bert avec Vallée Sud Grand Paris comprenant un éclairage public plus performant.

- Des illuminations de Noël sobres en énergie car équipées de LED à faible consommation énergétique, conçues et fabriquées en France et des décors recyclables. Raccourcissement de la période d'illuminations d'un mois prévu dans le cadre du Plan de sobriété et de solidarité énergétiques (depuis 2022).

3. FACILITER LES MOBILITÉS ACTIVES



L'avenue de la République Nord apaisée



L'installation d'arceaux vélos, rue de la Vanne

- Livraison et inauguration de l'avenue de la République Nord pour une circulation apaisée

- Création de 150 mètres linéaires de pistes cyclables : une voie de 3,3 mètres partagée avec les bus depuis Montrouge en direction de Paris et une piste cyclable de minimum 1,5 mètre depuis Paris vers Montrouge ;
- Installation de 13 arceaux vélos et emplacements motos
- Création d'une promenade piétonne végétalisée : un trottoir élargi à l'Est, où l'on peut se croiser, se promener, s'asseoir ;
- Une circulation automobile maintenue à sens unique dans le sens Montrouge vers Paris et 4 places de livraison autorisées au stationnement à partir de 13 heures ;
- Des quais réaménagés pour permettre l'arrêt simultané de deux bus pour les usagers des transports en commun.

- Livraison et inauguration d'une rue de la Vanne plus apaisée

- Création de 630 mètres linéaires de pistes cyclables ;
- Installation de 25 arceaux vélos et 14 emplacements motos.

- Finalisation des travaux de réaménagement du quartier Péri-Ginoux-Gautier

- Création de 700 mètres linéaires de pistes cyclables dont 445 mètres rue Gabriel Péri nord et 209 mètres au sud et sur le trottoir Ouest de l'avenue Ginoux et 45 mètres sur l'avenue Aristide Briand ;
- Installation de 30 arceaux vélos.

- Finalisation des travaux de réaménagement du parvis de la station Barbara

- Installation de 20 arceaux vélos et motos devant le parvis de la station Barbara et de 15 sur l'avenue de Verdun ;
- Création de 40 mètres linéaires de pistes cyclables : 20 mètres sur l'avenue Ginoux et 20 mètres sur la voie piétonnisée vers l'avenue de Verdun.

- Finalisation des travaux de réaménagement de l'avenue Verdun, du passage Raymond à l'avenue de la République :

- Création d'un plateau ralentisseur au carrefour pour sécuriser les déplacements en mobilité douce (piétons, vélos) ;
- Élargissement des trottoirs...

- Lancement des travaux rue Gabriel Péri entre la place de la Libération et l'avenue Henri Ginoux dans le cadre du projet d'extension et d'embellissement du parc Schuman. Le projet prévoit :

- Création d'une voie cyclable à double sens sur le trottoir de l'église ;
- Agrandissement des trottoirs ;
- Installation de nouveaux arceaux vélos.



Une nouvelle piste bidirectionnelle prévue rue Paul Bert



Une nouvelle piste bidirectionnelle prévue avenue de la Marne

- Lancement du projet d'aménagement des avenues Verdier et de la Marne et des rues Camille Pelletan et Paul Bert avec Vallée Sud-Grand Paris

- **Rue Camille Pelletan** : création d'un contre-sens cyclable d'une couleur différente de la voie dédiée aux voitures pour faciliter le cheminement des cyclistes ;
- **Rue Paul Bert** : agrandissement des trottoirs sud côté Maurice Arnoux, installation d'un plateau ralentisseur, meilleure identification du contre-sens cyclable grâce à un revêtement de couleur différente du reste de la voirie...
- **Avenue Verdier** : double-sens automobile conservé, harmonisation de la largeur de la voirie, installation d'un ralentisseur à l'angle de la rue Bert ;
- **Avenue de la Marne** : création d'une piste cyclable bidirectionnelle tout en maintenant le double-sens de circulation automobile, maintien du nombre de places de stationnement existantes.

- Lancement des travaux du projet d'aménagement des avenues Verdier et de la Marne et des rues Camille Pelletan et Paul Bert.

- Lancement des travaux par le Département des Hauts-de-Seine pour sécuriser les voies cyclistes avenue Aristide Briand (septembre 2024).

- Poursuite de l'incitation à l'utilisation des transports en commun pour les sorties scolaires dans Paris afin de limiter les transports en car et décarbonner.

PERSPECTIVES

- **Adoption du Plan local d'urbanisme intercommunal sous l'égide de Vallée Sud - Grand Paris (2024)** qui traduira le projet politique d'aménagement et de développement durables du Territoire pour les 10 à 15 prochaines années. Objectifs : conforter l'attractivité et le rayonnement du territoire ; améliorer le cadre de vie de tous les habitants et des actifs ; amplifier les actions du territoire sur la transition écologique, le renforcement de la trame verte et la préservation de la biodiversité.
- **Lancement du marché global de performance concernant l'éclairage public sur l'ensemble de la ville.**
- **Arrivée de la ligne 15 sud du métro du Grand Paris Express à Châtillon-Montrouge fin 2025.**
- **Rénovation de l'avenue Pierre Brossolette avec la création de pistes cyclables côté Montrouge par le Département des Hauts-de-Seine (2026).**
- **Promenade des deux gares entre la station Barbara et la gare Châtillon-Montrouge (programmation en cours avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine)** : création d'une piste cyclable douce entre les stations Barbara et Châtillon-Montrouge, amélioration du confort de la circulation piétonne par les plantations et les trottoirs rénovés, création d'une voie dédiée aux transports en commun.



Favoriser le bien-manger

MONTRouGE, VILLE COMESTIBLE

Montrouge développe une approche novatrice avec l'intégration de l'agriculture urbaine dans ses politiques publiques depuis de nombreuses années. **Des jardins partagés et des espaces de culture**, comme le jardin aromatique et fruitier du square Messier ou la création du 10^{ème} jardin partagé dans le square Bouzerait, permettent **aux habitants de se connecter à la terre tout en favorisant le bien-manger**.

Dans les écoles, une sensibilisation accrue à la thématique de la nature est également à l'œuvre avec la poursuite de la **sensibilisation et de l'éducation à l'agriculture urbaine** : création d'une mallette pédagogique, ateliers avec l'association Vergers urbains, installation de jardinières, de bacs de plantations dans les écoles, les Centres de loisirs et les structures municipales de la Petite enfance...

Le bien-manger est également une priorité de la Municipalité. Toutes les cantines scolaires appliquent la loi EGalim, garantissant des repas composés de produits durables et bio, soutenant ainsi une alimentation saine et responsable pour tous. Les animations de petits déjeuners dans les écoles de la ville en lien avec le prestataire de liaison froide ou le programme des « Petits Goûteurs » sont autant d'actions en faveur du bien-manger.

20 %
d'aliments bio dans les
cantines scolaires
et **50 %**
de produits durables

650 000
repas servis par an dans
les écoles de la ville

9
jardins partagés
et bientôt **10**

Les objectifs de développement durable ciblés :



1. POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE



La plantation participative du nouveau jardin aromatique et fruitier au parc Messier



Le nouveau et 10^{ème} jardin partagé Square Bouzerait

- Création d'un jardin aromatique et fruitier dans le square Messier à la suite de la consultation des riverains.

- Densification de la végétalisation pour embellir le parc : plantation de 40 arbustes ornementaux et 1 260 plantes vivaces, 35 m² d'engazonnement ;
- Un jardin nourricier favorisant la biodiversité locale ;
- Un jardin éco conçu : arrosage automatique, optimisation des surfaces fertiles et paillages, création de cheminement piéton...
- Plantation participative à l'ouverture, en novembre 2024.

- Création d'un 10^e jardin partagé dans le square Bouzerait et constitution d'une association gestionnaire en cours.

- Poursuite de la sensibilisation à la nature avec des ateliers d'agriculture urbaine pendant les temps scolaires et périscolaires.

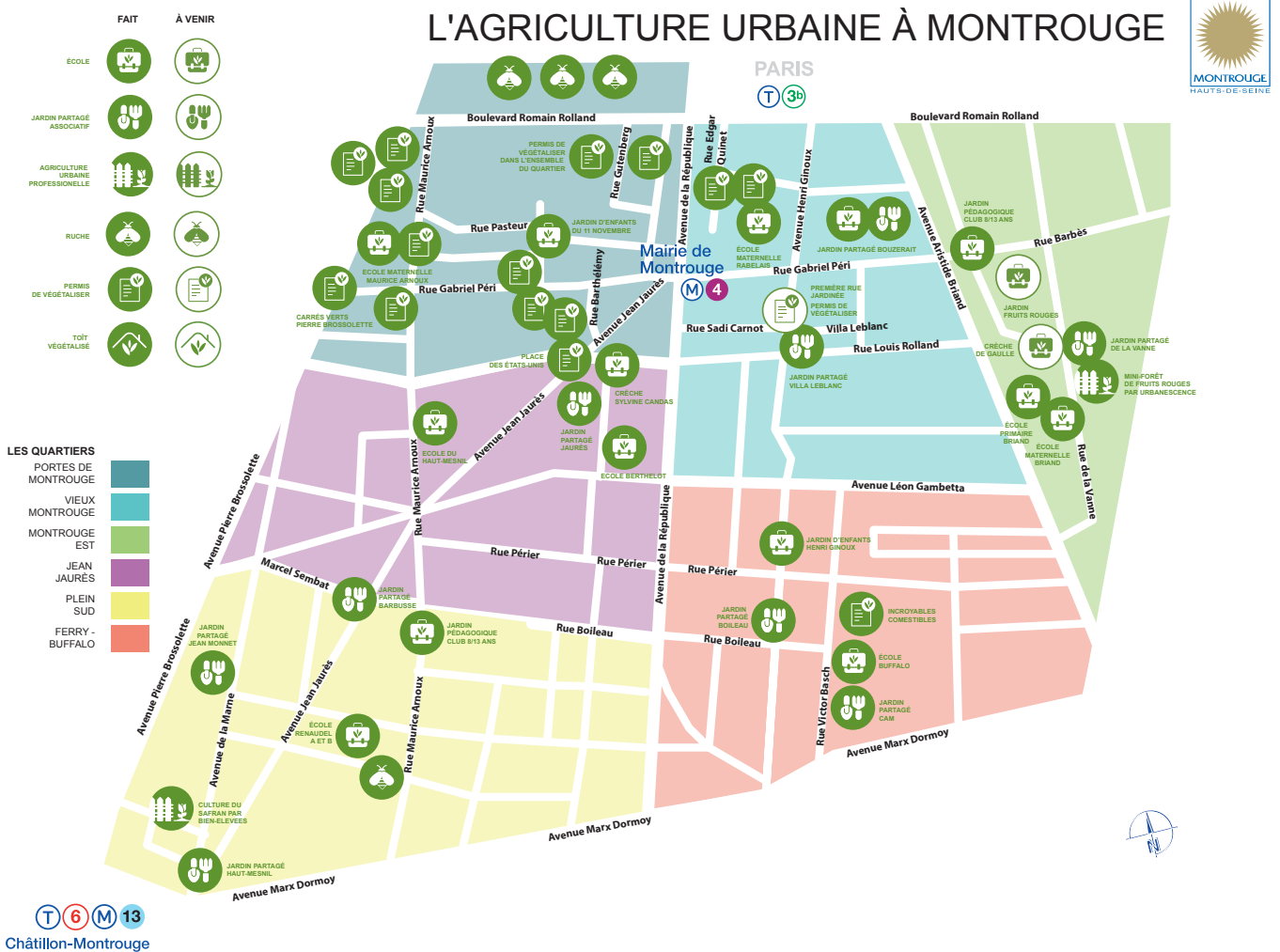
- 8 établissements concernés (maternelles Rabelais, Boileau, Buffalo, Aristide Briand, Marcelin Berthelot, élémentaires Renaudel A et B, Aristide Briand) pour un total de 628,5 heures ;
- 8 thématiques : habitat des aromatiques, réalisation de sachets de tisane avec des feuilles séchées, un sol fertile, c'est quoi ?, à la découverte des céréales, à la découverte des légumineuses, les engrais verts au jardin, comment les utiliser ?, introduction sur les habitants de la mare, le paillage, limiter le vent et jouer sur l'ombrage et une activité libre ;
- Culture de plantes potagères et semis d'engrais verts pour enrichir la terre.
- **Création d'une mallette pédagogique sur l'agriculture urbaine pour les écoles et centres de loisirs de la ville** contenant des clés de détermination des animaux au sol et des animaux de la litière, une fiche animaux au sol, un livret pédagogique pour réaliser et suivre son jardin, un jeu de cartes sur l'agriculture urbaine, un permis d'utiliser des outils de jardinage, une fiche de suivi des petites bêtes, un éventail sur l'anatomie des plantes...

EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES



Les bacs d'agriculture urbaine à l'école Berthelot

- **Poursuite de la sensibilisation des tout-petits à l'agriculture urbaine et au jardinage** : installation de jardinières, de bacs de plantations dans les structures municipales de la Petite enfance (crèche et jardin d'enfants du 11 novembre, crèche Candas, multi-accueil Les petits artistes, jardin d'enfants Ginoux, jardin d'enfants Boileau).



2. FAVORISER LE BIEN MANGER



Un atelier sur le petit-déjeuner équilibré dans les écoles



Le programme des Petits Goûteurs



Une cantine scolaire équipée de barquettes 100 % cellulose biodégradables et 100 % végétales

- **Respect de la loi EGalim** qui impose à la restauration collective publique de proposer au moins 50 % de produits durables et de qualité dont au moins 20 % de produits bio. Il s'agit entre autres de produits bénéficiant :
 - de signes officiels de qualité comme les appellations d'origine protégée (AOP), le Label Rouge, l'indication géographique protégée (IGP) ou encore l'agriculture biologique ;
 - de mentions valorisantes (spécialité traditionnelle garantie, HVE, les produits fermiers...);
 - les produits issus de la pêche maritime bénéficiant de l'écolabel Pêche durable.

- **Animations de petits déjeuners dans les écoles de la ville en lien avec le prestataire de liaison froide** : la diététicienne de la Ville propose une dizaine d'animations petits-déjeuners dans les centres de loisirs le mercredi matin à l'attention des élèves de CE1 et CE2. Au programme : découverte des familles d'aliments, confection d'un petit déjeuner équilibré, partage du petit déjeuner.

- **Poursuite du programme des "Petits Goûteurs" avec notamment des élus du Conseil Municipal des Enfants dans les cantines Montrougiennes.** Ils participent, en collaboration avec la Commission du bien-manger composée de parents d'élèves, d'enseignants et de personnels de la restauration, à garantir une alimentation saine de qualité et appréciée des enfants à l'école.

- **Des contenants plus respectueux de la santé et de l'environnement dans l'ensemble des jardins d'enfants qui bénéficient d'une restauration en liaison froide** : remplacement des barquettes en plastique par des barquettes en cellulose, biodégradables et 100 % végétales et par l'utilisation de bacs gastronormes en inox afin de mieux préserver la qualité et le goût des aliments servis à table.

PERSPECTIVES

- Poursuite du programme d'animation d'ateliers d'agriculture urbaine dans les écoles.
- Lancement de la réflexion pour la création de 2 nouveaux jardins pédagogiques dans les écoles élémentaires Boileau et Buffalo.
- Mise à disposition d'un grand bac d'agriculture urbaine dans le jardin partagé Bouzerait qui sera cultivé par l'école Raymond Queneau.
- Agrandissement de la surface du jardin pédagogique de la maternelle Haut-Mesnil.
- Création d'un nouvel office de restauration au sein du groupe scolaire Rabelais. Ce restaurant scolaire fonctionnera avec des bacs gastronomes.
- Organisation d'une nouvelle session de formation de 3 jours sur le bien-manger (déjà effectuée en 2023) pour un groupe d'animateurs, chefs de cuisine, dispensée par l'Institut du Goût et financée par la Caisse des Écoles.
- Organisation d'ateliers du bien-manger au rythme des 4 saisons dans les centres de loisirs élémentaires, animés par un professionnel de la gastronomie, financés par la Caisse des Écoles (2024-2025).
- Création de cours de cuisine pour les seniors dans le cadre des missions « loisirs » du Bien vieillir et dans le cadre des cours d'adultes avec nos commerçants partenaires.
- Prochaine édition d'Inspirations végétales sur le thème du bien-manger, préoccupation majeure de la Municipalité pour une alimentation plus saine pour la santé (mai 2025).

MONTROUGE, VILLE CITOYENNE ET CONTRIBUTIVE

La Municipalité instaure une collaboration étroite avec les Montrougiens dès les premières étapes de tous les projets à travers une phase de consultation, puis au moment de la présentation du projet dans une phase de concertation.

Ainsi, au cours de l'année 2023-2024, **11 consultations** ont été menées pour solliciter l'avis des citoyens. Ainsi, les Montrougiens ont pu s'exprimer, par exemple, sur le renouveau des allées Boutroux, le réaménagement de la rue Corneille et de la rue des Frères Henry, le projet du nouveau parc au 127 avenue de la République d'une partie de la rue Maurice Arnoux, sur le quartier de la gare de Châtillon-Montrouge, la future Maison de la parentalité... Mais aussi 2 concertations locales : la création d'un jardin au 127 avenue de la République et la requalification de la voirie et la rénovation de l'éclairage public rues Paul Bert, Camille Pelletan et avenues de la Marne et Verdier.

De plus, la Municipalité implique activement les **six Comités de quartier** et leurs commissions, ainsi que le **Conseil municipal des enfants** dans tous les projets. Depuis 2023, un **Comité Consultatif des Jeunes** vise à permettre aux jeunes de 15 à 24 ans de participer à la réflexion sur les actions à mettre en place pour la jeunesse. **8 Budgets Participatifs Montrougiens** ont été également adoptés : toits végétalisés, grainothèque pour chaque quartier, radar sonore contre les excès de décibels... Ce sont quelques projets qui seront mis en œuvre par la Ville à l'initiative des Montrougiens.

La Municipalité encourage les habitants à venir à sa rencontre et à poser leurs questions lors des **six balades urbaines** et des **six réunions de quartier** organisés chaque année.

La participation citoyenne est au cœur de la vie publique à Montrouge. Toutes ces initiatives renforcent ce dialogue constant, permettant aux citoyens de proposer et de concrétiser des projets qui améliorent leur cadre de vie.



Marianne
du Civisme

6

Comités de
quartiers

6

balades urbaines

6

réunions de quartier
par an

6

éditions de Budgets
participatifs

1

Conseil municipal
des enfants

1

Comité consultatif
des jeunes

Les objectifs de développement durable ciblés :



1. ENCOURAGER ET RENFORCER LA PARTICIPATION DES HABITANTS AUX DÉCISIONS



Le Conseil municipal des enfants en visite à l'Assemblée nationale



La mini via ferrata



Les futurs grainothèques dans les quartiers

- **Adoption de 8 projets dans le cadre des Budgets participatifs par les Montrougiens** : c'est un processus de participation citoyenne par lequel les habitants prennent des décisions directes sur la manière dont certains budgets sont alloués dans des projets qu'ils proposent. Les 8 projets lauréats :

- Développer les toits végétalisés ;
- Une grainothèque pour chaque quartier (réalisé) ;
- Un radar sonore contre les excès de décibel ;
- Plus de bancs publics dans les rues ;
- De nouveaux jeux au parc Messier ;
- Jardin toscan : acheminer l'eau et l'électricité pour faire la fête ;
- Un parquet pour danser dans la ville de Montrouge ;
- Vous avez dit... vélodrome Buffalo ?

- **Lancement de 11 consultations et de 2 concertations sur des projets d'aménagements** à l'échelle d'une rue ou d'un quartier ou d'un lieu permettant aux Montrougiens de partager leurs avis et leurs idées sur des projets qui les concernent directement et localement (questionnaire consultatif papier envoyé par courrier, réunions publiques, plateforme de réponses en ligne, exposition in situ, ateliers de concertation...) :

- Le sens de circulation de voies spécifiques au Plan de mobilité urbain (avril 2024) ;
- Une cour oasis à l'école Buffalo (juin 2024) ;
- Le réaménagement de la rue Corneille (juin 2024) ;
- Le réaménagement de la rue des Frères Henry (juin 2024) ;
- Le réaménagement du tronçon central de la rue Maurice Arnoux (juin 2024) ;
- Le projet du nouveau parc au 127 avenue de la République (été 2024) ;
- Le réaménagement du quartier de la gare Châtillon-Montrouge (septembre 2024) ;
- La future Maison de la parentalité (septembre 2024) ;
- La végétalisation de la rue Marie Debos (septembre-octobre 2024) ;
- Le nom du nouveau parc au 127 avenue de la République (septembre-octobre 2024).

- Et des concertations en partenariat avec le territoire VSGP :

- La création d'un jardin au 127 avenue de la République et le réaménagement de la place du 8 mai 1945 (mai 2024) ;
- La requalification de la voirie et la rénovation de l'éclairage public rues Paul Bert, Camille Pelletan et avenues de la Marne et Verdier (mai 2024).

- Organisation de réunions publiques sur les projets urbains et d'aménagement afin d'informer les habitants :

- Projet des Halles de Montrouge au Beffroi, le 11 décembre 2023 ;
- Projet d'agrandissement et d'embellissement du square Schuman au Beffroi, le 20 mars 2024 ;
- Projet d'aménagement du quartier Marne-Brossolette-Pelletan-Bert au Beffroi, le 30 avril 2024 ;
- Projet du futur parc au 127, avenue de la République au Beffroi, le 14 mai 2024.

- Réalisation des projets d'intérêt général du Conseil municipal des enfants (52 sièges au CME) :

• Animations communes aux 4 commissions :

- Participation à toutes les commémorations ;
- Organisation du défilé des enfants et d'un stand de dessins pour le Téléthon ;
- Participation pour 7 enfants (un par école élémentaire publique) à la commission du bien-manger et au Club des Goûteurs ;
- Visite de l'Assemblée nationale.

- Commission Animation-Communication :

- Création d'une vidéo sur la présentation du CME et de son fonctionnement ;
- Organisation de 2 sessions de formation aux gestes qui sauvent pour les membres de CM1 du CME en partenariat avec « 1 heure, 1 vie ».

- Commission Solidarité-Échanges :

- Travail sur le harcèlement scolaire ;
- Organisation d'une journée de jeux de société pour les seniors de la Résidence Verdier ;
- Organisation d'une collecte de denrées alimentaires et de produits de première nécessité au profit des Restos du Cœur (252 kg récoltés en partenariat avec le magasin G20 rue Maurice Arnoux) ;
- Tenue d'un stand au vide-greniers de l'association Le Soleil de la Porte de Montrouge au profit du Téléthon 2024 (113 euros récoltés).

- Commission Sports-Culture-Loisirs :

- Participation à la Semaine européenne (création du Quiz Junior, stand gaufre et création d'une exposition sur le thème des Jeux Olympiques) ;
- Poursuite de la formation à la médiation culturelle.

- Commission Environnement-Cadre de Vie :

- Participation à Inspirations végétales (création d'un Escape Game, stand Kim Goût et stand décoration de la Grainothèque) ;
- Participation à la journée Citoyenne du 6 octobre avec organisation de 2 collectes de ramassage de déchets dans les rues de Montrouge.



Une réunion du Comité Consultatif des Jeunes



Une balade urbaine, chaque printemps, dans tous les quartiers

- **Création du Comité Consultatif des Jeunes** : 44 membres, 50 000 € de budget tous les deux ans pour déployer les projets qui leur tiennent à cœur. S'est déjà réuni 10 fois.
- **Organisation de 6 balades urbaines** pour aborder la vie quotidienne des Montrougiens au sein de leurs quartiers (mai-juin 2024).
- **Renouvellement des Comités de quartier** (janvier 2024). Installation des nouveaux Comités de quartiers en 2024. Ils œuvrent à travers des commissions à faire remonter les besoins des habitants. Ils se réunissent 3 fois par an et sont présents lors des réunions de quartier.
- **Organisation de 6 réunions de quartier** pour aller à la rencontre des Montrougiens et leur présenter les projets à venir pour leur quartier (novembre-décembre 2023).

2. INCITER AU CIVISME ET LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS



La journée citoyenne chaque année en octobre



La vidéo-protection devant le collège du Haut-Mesnil

- **Verbalisation des incivilités** : déploiement d'agents de contrôle sur le terrain pour sanctionner tout acte d'incivilité (dépôts sauvages...), 1515 interventions concernant la tranquillité publique (tapages, attroupements, etc).
- **Organisation de la Journée citoyenne avec des ambitions renouvelées** (1^{er} octobre 2023)
 - Journée de sensibilisation et d'information sur la propreté de la ville avec une collecte de déchets sur la ville en partenariat avec le Conseil municipal des enfants ;
 - Échanges avec la police nationale et municipale sur les thèmes de l'auto-défense et de la prévention routière ;
 - Rencontre également avec les sapeurs-pompiers de la caserne de Montrouge pour apprendre les gestes qui sauvent.
- **Extension du dispositif de vidéo-protection** par l'installation de 13 nouvelles caméras en 2024, pour atteindre 132 caméras sur la voie publique, et 60 caméras dans les établissements recevant du public, qui permettent de verbaliser les incivilités
 - Mise en place de l'intelligence artificielle pour aider le repérage des incivilités ;
 - Montant de l'investissement : 400 000 €.
- **Collecte des déchets en partenariat avec Vallée Sud - Grand Paris** :
 - Collecte des ordures ménagères : 10 955 tonnes. Ces déchets sont incinérés et valorisés ;
 - Collecte des emballages ménagers : 2 029 tonnes ;
 - Collecte de verre : 960 tonnes.
- **Poursuite du programme national "Le permis piéton"** qui vise à permettre aux enfants de CE2 d'être autonomes dans la rue et d'être capables d'identifier les risques routiers et piétons : 6 écoles et 15 classes concernées soit 495 élèves diplômés en 2024.

3. OFFRIR UNE VILLE CITOYENNE ET ATTRACTIVE



La cérémonie de la citoyenneté



La cérémonie d'attribution du label «Charte qualité Confiance» à 18 artisans montrougiens

- **Organisation d'une cérémonie de la citoyenneté en novembre 2023 et 2024** à l'Hôtel de Ville afin de célébrer l'obtention de la nationalité française.
- **Organisation d'une réception en l'honneur des nouveaux acteurs économiques de la ville le 12 mars à l'Hôtel de Ville.**
- **Attribution du label « Charte Qualité Confiance » à 18 artisans montrougiens en octobre 2023** afin de valoriser la qualité des produits et des services offerts par ces artisans.

PERSPECTIVES

- **Lancement d'un plan de lutte contre les incivilités.**
- **Lancement d'une nouvelle édition de Budgets participatifs montrougiens en avril-mai 2025.**
- **Réalisation des 8 projets lauréats des Budgets participatifs 2023.**
- **Programmation de 6 balades urbaines pour aborder la vie quotidienne des Montrougiens au sein de leurs quartiers (mai-juin 2025).**

MONTROUGE, VILLE ATTENTIVE ET SOLIDAIRE

Montrouge veille à soutenir ses habitants parmi les plus vulnérables et fragiles. Grâce à une politique de solidarité active, la Ville développe des initiatives pour répondre aux urgences sociales, économiques et sanitaires par l'intermédiaire de son Centre communal d'action sociale et du Centre municipal de santé. **Création du réseau handicap** qui rassemble des acteurs locaux **pour changer le regard sur le handicap**, création d'un Réseau précarité pour une **meilleure prise en compte et accueil des personnes** parmi les plus fragiles, **mise à disposition d'appartements à l'association Flora Tristan** pour l'accueil des victimes de violences intrafamiliales, poursuite du travail du guichet logement pour accompagner les demandeurs de logement social... Tous les publics sont concernés.

Que ce soit par l'amélioration de l'accès aux soins, l'accompagnement des personnes en situation de précarité ou le soutien aux victimes de violences, Montrouge se montre résolument engagée à protéger et inclure tous ses habitants. Elle mène également de nombreuses actions de sensibilisation de santé publique pour tous les âges : développement des réunions de coordination gérontologique, poursuite de la mobilisation du Centre de santé sexuelle auprès des jeunes montrougiens...

1
Centre communal
d'action sociale

1
Centre municipal
de santé

1
Centre de santé
sexuelle

1
Guichet Logement

1
Guichet Autonomie

Plus de
200
associations
actives

Les objectifs de développement durable ciblés :





L'accueil au Centre communal d'action sociale

1. RÉPONDRE AUX URGENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET SANITAIRES

- **Mobilisation d'aides au secours des personnes les plus fragiles via le Centre communal d'action sociale** : poursuite de la mise en place d'une aide à l'énergie pour les revenus modestes (chèque et frais réduits), maintien du Fonds Local d'Insertion des Jeunes, poursuite de l'aide alimentaire...
- **Lutte contre le non-recours aux droits sociaux via le Centre communal d'action sociale** : ouverture et maintien des droits sociaux, mobilisation des aides alimentaires d'urgence et des secours ponctuels type SIPPEREC, développement des partenariats avec les acteurs du secteur, élection de domicile et prévention de la pauvreté...
- **Montée en puissance du guichet Logement au CCAS** : ce dernier enregistre et met à jour les demandes de logements sociaux sur le fichier départemental des demandeurs de logement. Il prépare les commissions d'attribution des bailleurs sociaux en proposant des candidats respectant les critères. Les sollicitations pour le guichet logement sont toujours plus importantes d'année en année : la file active du guichet logement est actuellement de 890 demandes de logement.
- **Pérennisation des permanences d'accès aux droits spécialisées au sein du CCAS** :
 - Permanence de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) : conseil sur le droit de location, à la copropriété, à l'accession à la propriété, aux impayés de loyer et aux expulsions locatives ;
 - Permanence du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) : droit des personnes et de la famille, lutte contre les violences sexistes : violences conjugales et intrafamiliales, violences au travail...
 - Permanence Conciliatrice de Justice : aide à la résolution non juridictionnelle des conflits de toute nature ;
 - Permanence « Ma commune ma santé » : accompagne dans la recherche d'une complémentaire santé (tarif négocié, aide dans les démarches...) ;
 - Permanences d'un écrivain public : accompagne dans l'ensemble des démarches administratives et numériques et aide à la rédaction de courriers et de recours.

- Développement du maillage avec les associations et les partenaires du territoire via la coordination et l'animation de réseaux :

- Création en 2023 du **Réseau Handicap** avec les associations et institutions expertes locales : coordonné par le CCAS, il regroupe, au moins deux fois par an, une quinzaine d'acteurs locaux comme des aidants familiaux, des membres d'institutions et d'associations spécialisées et locales tels que le foyer de vie Jeany, l'Aide aux enfants en difficulté, l'Institut médico-pédagogique (IMP), le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad), Défi Access...
- Adoption de la nouvelle **Charte « Ville-Handicap »** signée par les acteurs du **Réseau Handicap**. Elle recense des engagements et des mesures pratiques visant à améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap ainsi que celui de leurs aidants. Transport et mobilité, santé et accès aux soins, action sociale, petite enfance et milieu scolaire, culture, sport et loisirs... Toutes les thématiques sont concernées.
- Création du **Réseau précarité** avec les partenaires locaux pour mettre en place une coordination inter-partenaire sur les actions relatives aux personnes sans-abris à Montrouge. Le Réseau s'est réuni 3 fois entre septembre 2023 et octobre 2024.

- Renforcement de l'engagement pris dans la lutte contre les violences intrafamiliales :

- **Avec la création d'un réseau de lutte contre les Violences Intrafamiliales (Réseau VIF)** qui permet de renforcer les liens avec les différents acteurs associatifs de la Ville et de travailler en transversalité.
- Constitué de 18 partenaires, il regroupe des professionnels sociaux (intervenants sociaux du SST10, de la CAF, de centres d'hébergement d'urgence, assistantes sociales d'établissements scolaires), des professionnels médicaux (Centre municipal de santé, Centre de santé sexuelle et Centre médico-psychologique de Montrouge) et des associations d'aide aux victimes (juridiques, CIDFF, Aidovie).
- **Objectifs :**
 - Améliorer et faciliter le travail de coordination entre les acteurs du territoire sur cet enjeu ;
 - Améliorer le repérage et l'accompagnement des victimes de violences ;
 - Développer et mettre en place des actions de sensibilisation sur les violences intrafamiliales.
- À ce jour, ce réseau s'est réuni lors de 4 réunions. Des groupes de travail sont en cours de mise en place, dont un dédié à la création d'un répertoire des dispositifs pour l'accompagnement des victimes de violences pour les professionnels du territoire.

- **Avec la mise à disposition de 3 appartements à l'association Flora Tristan pour la mise à l'abri d'urgence des victimes de violences intrafamiliales.**
- **Avec l'adhésion à l'association Un Abri qui sauve des vies** (association d'hébergement citoyen dédiée à la protection des victimes de violences conjugales et intrafamiliales) pour compléter les solutions d'hébergement d'urgence pour les femmes et les hommes victimes de violences conjugales et intrafamiliales en créant un réseau de solidarité en France métropolitaine). Ses missions sont de :
 - Trouver des hébergements mis à disposition gratuitement ;
 - Organiser et encadrer les hébergements d'urgence des personnes victimes ;
 - Accompagner les personnes victimes dans leur reconstruction en lien avec des professionnels.
- **Avec l'organisation de manifestations à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre 2023 et le 26 novembre 2024** : campagne de communication et de sensibilisation, projection de films à l'Espace Colucci...
- **Organisation de la 5^{ème} édition du Festival du film social à l'Espace Colucci les 10 et 11 octobre 2023** sur le thème « Rendre visibles les invisibles ».
- **Versement de 10 000 € à l'association ACTED**, une ONG de solidarité internationale pour venir en aide aux victimes du séisme au Maroc et aux victimes d'inondations en Libye (septembre 2023).

2. AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS ET SENSIBILISER AUX QUESTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE



La cérémonie de la constitution de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)



Une consultation au Centre municipal de santé

- **Consolidation du guichet Autonomie au sein du Centre communal d'action sociale** afin de guider les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants dans l'élaboration et la mise en place d'un projet de vie à domicile financé et soutenable et de proposer des solutions adaptées aux situations d'isolement. Mise en place, avec les partenaires du territoire, d'un réseau de repérage des situations dégradées à domicile, pour permettre des plans d'intervention adaptés.
- **Développement de réunions de coordination gérontologique** pour apporter un soutien, pour aider au maintien à domicile en évaluant la situation et en organisant la prise en charge (mise en place d'aides à domicile, activation des aides sociales...), en lien avec le médecin traitant.
- **Déploiement d'un Plan santé**, en réponse au tarissement de l'offre de soins qui affecte le territoire national :
 - Un engagement fort de la Municipalité avec plus d'1 million d'euros de coûts nets en matière de santé via le Centre municipal de santé ;
 - L'accompagnement des professionnels de la santé de la médecine de ville et l'installation de médecins et de professions médicales ;
 - La rédaction du nouveau projet de santé et l'identification de 6 enjeux prioritaires : la prise en charge des patients en perte d'autonomie, les enfants, la santé féminine, les consultations spécialisées, l'accès aux soins et les soins non programmés, la télémédecine.
- **Adhésion de la Ville de Montrouge à la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)** le 9 novembre 2023. Le Centre municipal de santé, le Service de soins infirmiers à domicile et le Service d'aide à domicile de la Ville de Montrouge étant des acteurs importants du territoire dans l'organisation du parcours de soin des montrougiens et de prévention santé, font désormais partie de la CPTS de la Ville de Montrouge.
- **Poursuite de la mobilisation du Centre de santé sexuelle auprès des jeunes montrougiens.**
 - Interventions dans les établissements scolaires en matière de prévention à la vie affective, relationnelle, et sexuelle : collège Haut Mesnil, collège Doisneau et lycée Jean Monnet. Les publics rencontrés se composent d'élèves de 6^{ème}, de 5^{ème}, de 4^{ème}, de 3^{ème} et de 2^{nde} et 1^{ère}, de l'enseignement général et professionnel. Ainsi, 66 interventions de prévention à la vie affective, relationnelle et sexuelle ont été réalisées par le Centre de santé sexuelle de Montrouge pour certains établissements de Montrouge pour l'année 2023-2024 ;
 - Organisation de la semaine EARS (Éducation Affective Relationnelle et Sexuelle) avec l'Espace jeunes Saint-Martin. 248 élèves concernés : 106 filles et 142 garçons. En 2024, la semaine EARS a eu lieu du 4 au 9 novembre.



La carte oups pour les jeunes



La remise d'un chèque de 12 000 € à l'Institut Curie dans le cadre d'Octobre rose

- **Poursuite du dispositif « Code OUPS »** : les jeunes peuvent avoir accès, en toute confidentialité, à des consultations infirmières et médicales tous les jours d'ouverture du Centre municipal de santé.
- **Soutien au mouvement Octobre rose qui lutte contre le cancer du sein en octobre 2023** : 12 000 € de dons récoltés, interventions de prévention au dépistage du cancer du sein, ateliers divers...
- **Formation à l'endométriose** (maladie gynécologique inflammatoire et chronique complexe touchant 1 femme sur 10).
 - des soignantes du Centre municipal de santé pour mieux accompagner les femmes dans leurs parcours de soin en lien avec les pathologies gynécologiques.
- **Poursuite du déploiement de la politique d'éducation à la santé** :
 - **Santé bucco-dentaire** (avril 2024) : sensibilisation des élèves de CP et CM1, séances d'une heure animées par 2 étudiants de l'UFR d'Odontologie dans le cadre du service sanitaire. 900 élèves sensibilisés ;
 - Reconstitution de la formation de tous les enfants de CM2 aux **gestes qui sauvent** (octobre à décembre 2024). Action financée par la Caisse des écoles. Formations dispensées par une infirmière urgentiste de Montrouge. Chaque élève bénéficie d'un rappel sur les mesures de protection et d'alerte, apprend à gérer différentes situations d'urgence (saignement abondant, hémorragie, victime inconsciente, arrêt cardiaque) et pratique les gestes qui sauvent lors de mises en situation. 395 élèves concernés ;
 - **Santé du cerveau** (de janvier à juin 2024) : la Ville de Montrouge, l'association « My Brain Robbie », l'APHP et l'Académie de Versailles ont organisé des ateliers de sensibilisation à la santé du cerveau pour tous les élèves d'élémentaire soit près de 1 950 élèves. 13 étudiants de l'université Paris Sorbonne sont intervenus dans le cadre de leur service sanitaire pour réaliser ces séances de sensibilisation. Le thème de cette année « Un monde inclusif » avait pour but de sensibiliser les enfants du CP au CM2 aux situations de handicap en intégrant l'évènement de l'année 2024, les Jeux Olympiques et Paralympiques.
- **Mise en place de 24 créneaux de consultation médicale pour des soins non programmés au Centre municipal de santé le lundi de 8h à 17h.**



La remise d'un chèque de 31 500 €
à l'AFM Téléthon

3. ACCROÎTRE LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION

- Poursuite de la politique d'accessibilité des bâtiments municipaux pour les personnes en situation de handicap.
- Récolte de 31 500 € en 2023 en faveur de l'AFM Téléthon dans le cadre de la mobilisation de la Ville et des Montrougiens.
- Mise en œuvre d'actions en faveur de l'inclusion numérique :
 - Poursuite du dispositif de prêt de tablettes numériques à des seniors montrougiens et aux familles pour favoriser le lien social et l'épanouissement ;
 - Pérennisation de la subvention du Centre communal d'action sociale pour un abonnement internet mobile dans le cadre du prêt d'une tablette ;
 - Mise en place du nouveau dispositif de la Métropole « Numérique pour tous » qui permet d'accéder à la gratuité des cours d'initiation au numérique. Le Pass numérique ayant pris fin en 2024 (500 personnes accompagnées à Montrouge depuis sa mise en place), il sera remplacé par un nouveau dispositif de subventions d'ici fin 2024-début 2025 ;
 - Mise en place d'un cycle de 4 ateliers d'initiation au numérique dans le cadre du Bien vieillir.

Le rapport sur l'accessibilité et le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes complètent le présent rapport.

PERSPECTIVES

- La création d'un Comité Local du Handicap en janvier 2025 pour concerter et co-créer la politique locale en faveur des personnes en situation de handicap.
- La création d'un Comité Local de la santé mentale.

MONTROUGE, VILLE ÉPANOUISSANTE

Montrouge favorise l'épanouissement de chacun grâce à une offre culturelle et sportive riche et accessible. En soutenant des initiatives pour tous les âges, des enfants aux seniors, la Ville renforce les liens intergénérationnels et encourage l'émancipation sociale. Ainsi, alors que l'Espace jeunes Michel Saint-Martin fêtait ses 40 ans d'existence, des actions en direction de la jeunesse comme un camp Bafa a été reconduit cette année pour permettre à des jeunes d'obtenir le diplôme et d'accéder à une première expérience professionnelle. L'offre loisirs à l'attention des seniors s'est étoffée dans le cadre de la politique du Bien vieillir.

Des événements culturels au Beffroi, à l'Espace Colucci, à la Médiathèque ou au Conservatoire, mais aussi hors-les-murs avec la poursuite du déploiement de l'art dans la ville, des activités sportives inclusives, la promotion des activités associatives sportives ou encore les festivités autour des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 participent à faire de Montrouge une ville dynamique, conviviale et ouverte à tous.

13

écoles primaires
publiques

14

Accueils de loisirs

4

Structures de prévention
jeunesse

560 000 €

versés aux associations
montrougiennes en 2024

9 millions d'€

pour une ville plus solidaire

Les objectifs de développement durable ciblés :





La cérémonie d'attribution des subventions aux bacheliers

1. ENCOURAGER L'ÉMANCIPATION SOCIALE

- **Organisation de réunions bimestrielles de l'Observatoire partagé sur la jeunesse qui réunit tous les acteurs de la jeunesse de la Ville** (élus, services, associations, département, éducateurs...). De nombreuses actions et de nombreux dispositifs sont organisés pour une ville toujours plus proche de sa jeunesse (activités des centres de loisirs, camp BAFA, sortie...).
- **Attribution d'une subvention aux bacheliers** ayant obtenu les mentions Bien (400 €) et Très bien (800 €) au baccalauréat pour favoriser l'insertion sociale et le développement de projets personnels et éducatifs.
- **Organisation de plusieurs séjours de vacances scolaires et de classes de découverte sur le thème du développement durable.**
- **Développement d'actions pour permettre aux jeunes de devenir autonomes :**
 - Maintien des Bafa Citoyens via le Point Information Jeunesse (2 sessions en 2024) ;
 - Organisation de 2 conférences (7 décembre 2023 et 1^{er} février 2024) et séances individuelles de coaching des élèves de première et terminale pour mieux appréhender Parcoursup ;
 - Dispositif Camp Bafa (du 8 au 19 juillet 2024) pour permettre à des jeunes d'obtenir le diplôme et d'accéder à une première expérience professionnelle ;
 - Convention Intergénérationnelle Résidence Arpavie avec le club 8/13 Briand.
- **Organisation d'une réunion d'information relative à l'offre de mode d'accueil des enfants de 0 à 3 ans pour le ou les parents ayant réalisé une demande de place en crèche** en complément des missions de la Maison des tout-petits. Ces temps d'échange présentent les différents types de modes d'accueil afin que les (futurs) parents puissent s'orienter vers le mode de garde correspondant aux besoins de leur famille.
- **Célébration des 40 ans d'existence de l'Espace Jeunes Michel Saint-Martin les 15 et 16 décembre 2023** : exposition rétrospective.



L'exposition de Jacques Bosc
à l'Espace Colucci



Spectacle de danse du Conservatoire
Raoul Pugno à l'Espace Colucci



23 640 spectateurs au Ciné-Montrouge
par an

- Poursuite des missions culturelles à l'Espace Colucci pour favoriser l'accès à la culture à tous :

- **Espace Colucci** : 2 400 visiteurs par semaine pendant les périodes scolaires, 1 664 inscrits en activités culturelles (79 % de femmes et 21 % d'hommes), 202 heures de cours par semaine et 6 660 heures par saison, 22 disciplines proposées (danse, musique, couture, arts plastiques, manga, street art, histoire de l'art, théâtre, comédie musicale, fitness cardio, gym douce, pilates, qi gong, relaxation, stretching postural, tai chi chuan, yoga, création numérique, création 3D, jeux de stratégie, langue) ;

- **Ciné-Montrouge** : 23 640 spectateurs à l'année, 697 séances.

- Poursuite de la mission Bien vieillir qui propose un programme d'actions et d'activités à l'attention des seniors pour rompre la solitude et encourager les échanges et le partage : 6 ateliers « santé » autour de la marche (mars et avril), 11 ateliers « santé » autour de la mémoire (septembre à novembre), 2 conférences dédiées aux proches aidants (avril et septembre), 2 conférences « sécurité » (mars et mai), des ateliers intergénérationnels (cuisine, potager, transmission d'histoires, contes et chants, bûche de Noël, 1 banquet du Nouvel an (janvier), 1 bouquet d'activités bien-être et loisirs avec 1 spectacle, des ateliers d'initiation au numérique, des visites culturelles, 6 séances sportives, 1 bouquet d'activités culture Renaissance et photographie avec des visites et sorties culturelles, 2 spectacles, 3 conférences, 2 séjours longs (Lubéron et Monténégro), 2 séjours courts (Châteaux de la Loire et Belgique), 1 distribution de muguet dans les EHPAD (mai).



La visite du Salon de Montrouge par des enfants des écoles de maternelles

2. DÉPLOYER UNE OFFRE CULTURELLE POUR TOUS

- **Prolongement de la convention sur l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) avec l'Éducation Nationale** : mise en place d'un parcours culturel retraçant le parcours artistique de l'élève niveau 1^{er} degré et mise en place d'ateliers de médiation culturelle afin de développer l'éveil culturel, d'expérimenter des processus de création avec des artistes et faire connaître les équipements culturels de la ville. 490 élèves concernés en 2023.

- **Accompagnement par la Ville de 8 Projets « PACTE » des écoles (Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif).**

- Le PACTE est un cadre pédagogique qui s'appuie sur les trois piliers de l'EAC et doit permettre l'articulation avec d'autres dispositifs. Il vise le développement de partenariats pérennes entre le milieu scolaire et les structures culturelles, afin de contribuer à l'éducation artistique et culturelle de l'ensemble des élèves. Il favorise la continuité du parcours entre les 1^{er} et 2nd degrés ;
- Voyage, Voyage, Fais entendre ta voix, Fiat Cantus - Cœur Boileau (école élémentaire Boileau) ;
- Chorale afropéenne intercycle, danse et percussions (école élémentaire Queneau - financé par la Caisse des Écoles uniquement) ;
- Préservons notre planète en rythme et en chansons (école élémentaire Renaudel) ;
- Le Chat Botté exploré à travers les familles d'instruments, Danser Claude Monet (école maternelle Boileau) ;
- Elle danse l'école, elle danse ! Les petites sections entrent en piste (école maternelle Haut-Mesnil).

- **Accompagnement par la Caisse des écoles de 22 projets** présentés par les écoles dans le cadre de l'appel à projets participatifs pour un budget d'environ 25 000 euros. 89 classes maternelles et élémentaires et 2 134 élèves concernés par ces projets relatifs à l'Éducation Artistique et Culturelle.

- **Organisation du 5 au 29 octobre 2023 de la 67^{ème} édition du Salon de Montrouge au Beffroi** qui met en avant la jeune scène française de l'art contemporain.

- **Programmation spéciale pour le jeune public** des crèches et des jardins d'enfants. Accompagnement par un médiateur culturel.



L'inauguration de la fresque de Stoul au 109, avenue Henri Ginoux



L'organisation de la soirée fluo pour les collégiens



Un nouveau tiers-lieu à Montrouge : L'atelier des jardiniers

- **Accueil au Beffroi, du 3 au 5 novembre 2023, du Festival Explor'Espace :** conférences, ateliers pédagogiques et ludiques, spectacles...

- **Soutien accru aux artistes locaux :**

- Organisation des Journées Portes Ouvertes des artistes de Montrouge en mai 2024 pour aller à la rencontre des artistes et de leurs œuvres dans leurs propres ateliers ;
- Fête de la musique et Soleillades entièrement montrougiennes (juin et septembre 2024) ;
- Résidences artistiques ;
- Mise à disposition de salles de répétition pour les compagnies locales ;
- Subventions pour soutenir les associations montrougiennes ;
- Expositions d'artistes montrougiens à la Médiathèque ;
- Mise en avant d'un artiste à chaque parution du Montrouge Mag ;
- Soutien à divers projets artistiques comme la mise en place d'une fresque de peinture murale monumentale sur le mur pignon du 109, avenue Henri Ginoux, par l'artiste montrougienne Stoul, *Oru Nakama*, dans le cadre de l'art en ville ou la rétrospective *Le Hublot* par le collectif Noty Aroz à La Distillerie (du 29 novembre au 3 décembre 2023).

- **Célébration des 90 ans du Beffroi le 10 mars 2024 à l'occasion de la manifestation Beffroi en Fête :** spectacles de magie et de contes, ateliers créatifs pour les enfants, exposition sur le Beffroi des années 30...

- **Organisation d'une soirée fluo** par les animateurs de la Ville et l'Espace Jeunes dans la salle du 103 **réservée aux collégiens**, rue Maurice Arnoux, le 16 décembre 2023.

- **Ouverture du tiers-lieu Les Jardiniers en avril 2024**, une nouvelle galerie d'art et cantine de 600 m² dans un ancien entrepôt municipal rue Paul Bert, à deux pas de la place Jean Jaurès.

3. S'ÉPANOUIR PAR LE SPORT



Un court de tennis rénové au stade de Maurice Arnoux



La bulle de tennis livrée au stade Maurice Arnoux



Les nouvelles tribunes de hockey sur gazon au Cercle Athlétique de Montrouge (CAM)



La tenue de la Semaine Olympique et Paralympique scolaire

- **Rénovation d'un court de tennis au stade Maurice Arnoux** permettant à des jeunes, hors cadre associatif, de pratiquer une activité sportive en créneau libre sur un court rénové avec de la peinture éco responsable.
- **Livraison de la bulle de tennis** pour deux courts de tennis extérieurs au stade Maurice Arnoux : la bulle permet de poursuivre la pratique sportive lors des intempéries et du froid. Montant des travaux : 350 000 €.
- **Rénovation des vestiaires et du Club-house du stade Maurice Arnoux.**
- **Livraison de nouvelles tribunes de hockey sur gazon au Cercle Athlétique de Montrouge (CAM).** Structure et couverture de toit en pin, un débord en toiture de 110 cm afin de garantir une couverture optimale des spectateurs en cas d'intempéries, un élégant bardage en pin traité à l'arrière de chaque tribune et aux abords, 300 m² de chemins gravillonnés, 220 m² de gazon en rouleaux et 100 m² de massifs fleuris... Montant des travaux : 677 263 €.
- **Organisation de la Semaine Olympique et Paralympique scolaire (du 2 au 5 avril 2024)** avec près de 100 ateliers thématiques pour sensibiliser les écoliers à l'inclusion, la citoyenneté et la pratique sportive. Plus de 1 000 élèves concernés. En clôture de cette semaine, **une Nuit des arts martiaux** a eu lieu au gymnase Maurice Arnoux avec l'ensemble des sections sportives de combat de la Ville (démonstrations).
- **Poursuite du dispositif « Ticket sports »** qui propose des activités sportives gratuites pendant toutes les vacances scolaires pour les jeunes de 10 à 17 ans, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h (plus de 200 inscrits sur l'année écoulée).
- **Organisation d'un cycle de footings urbains** avec l'association Sine qui a pour but de favoriser le sport féminin dans le paysage urbain.
- **Organisation d'un forum des sports (juin 2024) visant la promotion de la pratique du sport pour tous.** Un tournoi de football mixte a été organisé sur le stade Maurice Arnoux avec des joueuses/joueurs malentendant(e)s et des joueuses/joueurs valides avec le soutien de l'association « Les tournois du silence ».
- **Mise en place d'une fan zone au parc Jean-Loup Metton à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques Paris 2024 (26 Juillet 2024).** Tenue d'une soirée dans la grande salle du Beffroi à l'occasion de la cérémonie de clôture.



Des activités sportives lors de la manifestation «Montrouge se met en 4 pour les JO»

- **Organisation de la manifestation « Montrouge se met en 4 pour les JO » en marge des Jeux Olympiques du 27 juillet au 10 août** : place Cresp, place de l'Aquapol, parc Jean-Loup Metton/Allées Jean Jaurès et Cercle Athlétique de Montrouge. Diffusion des épreuves, ateliers sportifs (tir à l'arc, badminton, mur d'escalade, boxe...), tournois sportifs (pétanque, basket-ball, tennis de table, beach-volley), initiations au volley-ball et badminton...
- **Participation au Tour Olympique et Paralympique des Hauts-de-Seine** qui s'est déroulé du 4 au 11 mars 2024. Au cours de cette semaine, la ville a été le théâtre d'une série d'animations sportives et d'événements en lien avec les associations de la ville et pour favoriser l'inclusion par le sport pour tous.
- **Organisation d'une journée de « sport inclusif » le 8 mars 2024**, avec des initiations aux sports adaptés à des personnes en situation de handicap, l'organisation d'un match de rugby inclusif avec l'équipe de la Ville et une équipe LGBT...
- **Mise en place d'une fan zone au parc Jean-Loup Metton** à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby le 8 septembre 2023.



L'exposition intergénérationnelle organisée lors de la Semaine bleue en 2023

4. RENFORCER LES LIENS ENTRE LES GÉNÉRATIONS

- **Organisation de nombreux événements dans le cadre de la Semaine bleue** sur le thème des liens intergénérationnels du 2 au 8 octobre 2023 : exposition, ateliers culinaires...
- **Poursuite du développement d'événements gratuits dans l'espace public** qui rassemblent et animent la ville et renforcent les liens entre les générations. Exemples : cinémas en plein air, concerts, festivals.

PERSPECTIVES

- **Création de la Maison de la parentalité (automne 2025)** : un nouvel espace avenue Henri Ginoux de ressource, d'aide, de conseil et de soutien aux familles, aux parents et aux futurs parents. Des ateliers et des séances d'information seront proposés aux parents pour les accompagner et renforcer leur confiance dans leur rôle parental. Les sujets évoqués seront très pluriels tels que la santé, l'éducation, l'alimentation... Dans cette attente, des ateliers hors les murs sont proposés dès la fin de l'année 2024.
- **Lancement d'une nouvelle saison culturelle et d'offres de loisirs Bien vieillir réservées aux seniors.**
- **Poursuite du grand plan de réhabilitation des structures Petite enfance** pour rénover les équipements en vue de leur mise en conformité avec le décret tertiaire d'ici 2026, pour favoriser les conditions de travail des agents et pour maintenir un haut niveau de qualité d'accueil des tout-petits.



MONTROUGE VILLE ÉCO-RESPONSABLE

Montrouge place la responsabilité écologique au centre de ses actions internes. En appliquant des critères stricts d'écoresponsabilité dans ses marchés publics, la Ville montre l'exemple en réduisant son impact environnemental.

De l'utilisation de produits certifiés écologiques aux démarches de dématérialisation dans les services municipaux, chaque geste contribue à rendre Montrouge plus durable, avec des pratiques qui soutiennent le développement d'une économie verte.



100%
des marchés publics
contiennent des
considérations
environnementales

Les objectifs de développement durable ciblés :



66%
des dépenses du budget
d'investissement sont
favorables à la continuité de
la lutte contre le changement
climatique

1. METTRE EN PLACE UN BUDGET VERT

- **Élaboration pour la seconde année consécutive d'un budget vert pour mesurer l'impact environnemental du budget de la Ville** grâce à un outil élaboré par l'Institut de l'économie pour le climat et l'AMF (I4CE - Institute for climate economics) : 66 % des dépenses du budget d'investissement sont favorables à la lutte contre le changement climatique.
- **En 2024, la Ville investit 31 millions d'euros pour une ville plus verte et plus durable** dont 13 millions d'euros pour un cadre de vie agréable et végétalisé : agrandissement et embellissement du square Schuman, rénovation des pelouses du parc Jean-Loup Metton et du square des États-Unis, rénovation du square Renaudel, création d'un jardin de la biodiversité passage Théophile Gautier et d'un jardin des senteurs au parc Messier, poursuite des plans « vert », végétalisation durable, interstices...

100%
des marchés publics
comportent des
considérations
environnementales dont un
critère environnemental
avec à minima 10 % de la
valeur totale de la note de
choix des offres.

2. VEILLER À DES MARCHÉS PUBLICS ÉCO-RESPONSABLES

- **Marché de fournitures de papier A4 et A3** : achat auprès de la centrale de la Région Ile-de-France avec 100% de produits commandés présentant un écolabel et disposant de certifications forestières.
- **Marché de produits d'entretien et de matériels de nettoyage** : des marchés renouvelés avec 100 % des produits d'entretien qui sont des produits écologiques présentant tous un label de qualité environnementale, disposant de certifications à forte concentration, proposant de grands conditionnements et présentant une forte biodégradabilité.
- **Intégration de clauses dans tous les marchés publics pour lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité dans l'emploi.** Près de 20 marchés publics comprenant des clauses d'insertion sociale pour environ 4 000 heures d'insertion annuelle.
- **Marché de fournitures de bureau** : 60 % des produits présentent un écolabel et sont soit issus de matières premières recyclées soit rechargeables ; un lot du marché favorise l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap.
- **Marché de travaux d'impression du papier à en-tête et enveloppes** : l'entreprise titulaire dispose de labels ou des certifications suivantes :
 - Imprim'Vert
 - Certification ISO 14001
 - Certification Print Environnement.
- **Marché de nettoyage des locaux** : utilisation totale d'articles de nettoyage (chiffons, sacs poubelles, lavettes...) marqués par un écolabel du type NF environnement ; utilisation de produits d'entretien de type écologique : 100 % des produits utilisés sont concentrés, peuvent être utilisés avec de l'eau froide, sont sans javel, avec des composants végétaux ou naturels et marqués par un écolabel NF environnement.
- **Politique d'achats responsable à l'égard des fournisseurs** : gestion des emballages, optimisation des conditionnements...
- **Gestion des déchets dans le cadre du marché d'impression de la Mairie** : une attention particulière est portée au traitement des déchets et la mise en place d'une filière d'élimination adaptée pour certains produits nocifs utilisés en imprimerie (chimies, plaques et films usagées, solvants de nettoyage usagés, chiffons souillés, déchets liquides ou pâteux d'encres, de colles, de vernis, déchets d'équipements électroniques et électriques, bain usé, etc.).



Jeu de société créé à l'occasion de l'opération anti-gaspi dans les écoles

3. APPLIQUER EN INTERNE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

- **Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles de la ville en lien avec notre prestataire de liaison froide Scolarest.** En 2023, le travail s'est poursuivi avec les écoles élémentaires Renaudel et A. Briand accompagnées par l'entreprise Reductio et en 2024, l'école élémentaire R. Queneau a bénéficié de l'expertise de la start-up Framheim.
- **Poursuite de la sensibilisation au tri sélectif dans les écoles.**
 - Des tables de tri avec un système de pesée intégré sont installées dans tous les restaurants des écoles élémentaires ;
 - Tous les offices et les restaurants des écoles maternelles sont par ailleurs équipés de poubelles dédiées au tri sélectif. La collecte des bio-déchets s'effectue 2 fois par semaine.
- **Dématérialisation des inscriptions périscolaires (été 2023) et scolaires (été 2024) :** stockage des documents dans les logiciels de gestion, fin de l'impression de ces documents. Économie de papier estimée à 15 000 feuilles.
- **Suppression de l'impression des documents nécessaires au calcul du quotient familial (rentrée de septembre 2024)** au sein de la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse, stockage dans le logiciel familles. Économie de papier estimée à 15 000 feuilles.
- **Dotation de l'ensemble des structures Petite enfance d'armoires désinfectantes :** désinfection du matériel sans utiliser d'eau ni de produits chimiques, diminution de la consommation d'eau, augmentation de l'espérance de vie des jeux et des jouets...
- **Poursuite du déploiement du schéma directeur numérique.**

PERSPECTIVES

- Définition d'un nouveau schéma directeur numérique en 2025.
- Réflexion en cours avec Vallée Sud - Grand Paris pour faire passer les véhicules de collecte des ordures ménagères à l'hydrogène.

